

Guterres prévient : « aucune solution ne remplacera le libre choix du peuple sahraoui » P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 14 octobre 2026 / N° 1445 / PRIX 20 DA



Remaniement ministériel partiel
Tebboune confie de nouveau l'Intérieur à Brahim Merad, Sayoud conserve les Transports P3

Son ministre de la Défense en visite à Alger LE NIGER RESSERRE SA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC L'ALGÉRIE

Déterminés à protéger leurs frontières communes contre la criminalité transnationale et les groupes armés, Alger et Niamey harmonisent leurs stratégies de défense. Cette dynamique de concertation bilatérale illustre une vision partagée de la sécurité collective. P3



L'analyste politique Hassen Kacimi crucifie les Émirats arabes unis :
« UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES » P4



L'IA dans les médias
LE JOURNALISTE, SEUL REMPART DE LA VÉRITÉ P2

Coopérations algéro-sénégalaise
Ahmed Attaf : « Bâtir un partenariat plus dynamique et durable »

Coprésident à Alger les travaux de la sixième Grande Commission mixte aux côtés de son homologue sénégalais Cheikh Niang, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a acté la signature de quinze accords de coopération. P4



L'IA DANS LES MÉDIAS

Le journaliste, seul rempart de la vérité

Alors que l'intelligence artificielle redéfinit la production de contenus et automatise les tâches rédactionnelles, la question de la responsabilité journalistique devient cruciale. Présidant une journée de formation consacrée à « la maîtrise de la langue et à l'utilisation de l'intelligence artificielle », le ministre de la Communication a rappelé que les algorithmes, aussi puissants soient-ils, demeurent dépourvus d'éthique et de déontologie. Face à la prolifération de la désinformation et aux dérives du numérique, le professionnel de l'information demeure l'unique garant de la rigueur, de la vérification des faits et de la sérénité du débat public.

PAR MERIEM KA

Le ministre a présidé, hier à Alger, aux côtés du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, l'ouverture des travaux d'une journée de formation au profit des journalistes, intitulée « La maîtrise de la langue et l'utilisation de l'intelligence artificielle ». À cette occasion, le ministre a réitéré l'engagement de l'État à moderniser la profession journalistique et à promouvoir les droits des professionnels du secteur, assurant un cadre d'exercice équilibré, fondé sur l'alliance de la liberté et de la responsabilité. Il a, dans ce contexte, rappelé que l'intelligence artificielle (IA) touche désormais l'ensemble des domaines professionnels, exécutant automatiquement des travaux intellectuels autrefois réservés à l'humain. « L'IA a étendu son influence sur divers métiers, accomplissant désormais, via des applications et plateformes numériques, des tâches qui étaient le privilège exclusif de l'être humain, telles que la rédaction de textes, la traduction et la production de contenus. Cependant, malgré

le développement spectaculaire de la machine et des algorithmes, ceux-ci ne possèdent pas la capacité de respecter la déontologie et les règles éthiques. Le journaliste reste le seul habilité à vérifier les sources, à s'assurer de la véracité des faits et à assumer la responsabilité du message médiatique », a insisté M. Bouslimani. Face à ces mutations majeures, la formation des professionnels s'impose comme « une nécessité absolue ». La maîtrise du savoir demeure le levier essentiel pour garantir la qualité du travail journalistique, tant sur le plan linguistique que rédactionnel. M. Bouslimani a rappelé que le secteur de la communication a multiplié les opportunités de formation, en Algérie comme à l'étranger, au profit des journalistes des secteurs public et privé. En misant sur une formation continue et spécialisée, le ministère entend doter les professionnels de compétences actualisées : « Cela renforcera leur professionnalisme dans la production d'une information fiable, tout en faisant barrage aux fausses informations qui ciblent la stabilité des États et la cohésion des sociétés », a ajouté



le ministre. Concernant la journée d'étude, le ministre a précisé que le journaliste doit maîtriser la langue tout en acquérant les compétences techniques nécessaires aux nouvelles technologies. L'IA et la numérisation constituent, selon lui, un enjeu stratégique pour l'avenir du pays. M. Bouslimani a également appelé les entreprises économiques privées à

s'engager davantage dans la mise à niveau de leurs ressources humaines, notamment les chargés de communication institutionnelle. De son côté, le président du Haut Conseil de la Langue Arabe, Salah Belaïd, a mis en avant les actions de son institution en faveur du rayonnement de la langue arabe dans un contexte de compétition internationale. Il a sou-

ligné que la numérisation constitue un levier clé pour préserver la qualité des contenus. Selon lui, cette rencontre offre aux journalistes une occasion privilégiée de perfectionner leur style rédactionnel, une exigence devenue indispensable face à la digitalisation des médias et à la montée en puissance des réseaux sociaux. ■

Le marché national dope les ventes de Stellantis

Présente en Algérie à travers la marque Fiat et son complexe industriel d'Oran ouvert en 2023, l'alliance automobile Stellantis a dévoilé les chiffres estimatifs de ses facturations du troisième trimestre 2026. Malgré une légère baisse globale de ses livraisons mondiales, le géant franco-italo-américain aux quatorze marques profite pleinement du dynamisme du marché algérien pour limiter les pertes à l'échelle internationale. Sur l'ensemble du trimestre, le groupe a facturé 1,3 million de véhicules dans le monde, ce qui correspond au volume livré aux réseaux de distribution et aux clients finaux. Si cette performance globale s'inscrit en léger repli de 1 % par rapport à la même période en 2025, la situation varie considérablement selon les régions. L'Amérique du Nord subit une contraction de 12 % sous l'effet de coupures de production planifiées, tandis que le continent américain dans son ensemble ainsi que la zone Asie-Pacifique accusent de légers effritements. Seule l'Europe élargie se démarque par une forte progression de 10 %, tirée par le succès des nouveaux modèles compacts et citadins du groupe. Sur le marché du Moyen-Orient et de l'Afrique, le volume global accuse un recul de 21 %, principalement entraîné par la chute des ventes en Turquie et les tensions géopolitiques qui affectent les pays du Golfe. Cependant, les performances enregistrées en Afrique du Nord apportent un soulagement déterminant au constructeur. Stellantis souligne en effet que la hausse soutenue des facturations enregistrée en Algérie et au Maroc a plus que compensé la baisse constatée dans le Golfe, confirmant ainsi le rôle central des infrastructures algériennes dans l'équilibre commercial et financier de l'alliance.

SPÉCIALISATION DES PORTS

Sayoud redistribue les cartes de la logistique

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a engagé la première phase concrète de la spécialisation du port de Mostaganem. Lors d'une réunion tenue lundi au Palais du Gouvernement, il a ordonné le transfert, avant le 31 décembre prochain, des importations de véhicules destinées aux opérateurs privés vers le port de Djen Djen, à Jijel. Cette décision découle des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données le 9 septembre dernier lors d'une réunion consacrée à l'investissement et à l'activation du guichet unique. Elle prévoit de réserver le port commercial de Mostaganem aux opérations d'importation des entreprises et établissements publics. La réunion de lundi s'inscrit dans le prolongement de la visite effectuée par Saïd Sayoud au port de Mostaganem le 14 septembre dernier. Le ministre y avait réuni une commission intersectorielle chargée d'examiner les mécanismes permettant de redistribuer les activités portuaires et de les orienter vers d'autres infrastructures nationales. À cette occasion, le ministre avait supervisé la mise en service d'une plateforme de stockage de conteneurs et des quais rattachés, s'étendant sur une superficie de dix hectares. Cette infrastructure doit permettre au port de mieux absorber les flux de marchandises et de soutenir sa nouvelle vocation. Mostaganem devient ainsi le premier ter-

rain d'application d'une politique globale de spécialisation portuaire. Le ministère présente cette approche comme un moyen de mieux répartir les activités commerciales, d'optimiser l'exploitation des installations existantes et d'améliorer l'efficacité des services rendus aux opérateurs. L'instruction la plus immédiate concerne les importations de véhicules par le secteur privé. Ces opérations devront quitter Mostaganem avant la fin de l'année pour être transférées vers le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel. Le ministre a également demandé la redistribution des autres activités d'importation des opérateurs privés vers l'ensemble des ports nationaux concernés. L'objectif est de dégager Mostaganem des flux concurrents afin de le consacrer exclusivement aux besoins logistiques du secteur public. Cette mesure aura des effets directs sur les importateurs, les transporteurs et les prestataires logistiques, qui devront adapter leurs circuits, leurs entrepôts et leurs délais avant le 1^{er} janvier 2027. Les autorités misent sur une transition ordonnée pour éviter toute rupture dans la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, la réorganisation portuaire s'inscrit au cœur des priorités récentes de Saïd Sayoud. Le dimanche 11 octobre, le ministre a présidé une réunion de coordination au Palais du Gouvernement consacrée au lancement d'un nouveau sys-

tème d'information pour le suivi des projets. Il a insisté lors de cette rencontre sur l'amélioration des services publics, la prévention contre les inondations et le renouvellement du parc national d'autobus, traduisant une volonté d'accentuer le suivi administratif du terrain. Sur le plan opérationnel, le port prépare déjà sa mue : l'Entreprise portuaire de Mostaganem a engagé l'évacuation de marchandises abandonnées sur les quais depuis 1993, une opération de nettoyage indispensable avant d'accueillir prioritairement les importations publiques. La spécialisation des ports vise à désengorger les infrastructures, rationaliser l'orientation des marchandises et réduire les temps d'attente. Mostaganem constitue le point de départ de cette réorientation nationale. Sa réussite dépendra toutefois de la capacité des ports d'accueil, en particulier celui de Djen Djen, à absorber les flux transférés sans créer de nouveaux goulots d'étranglement, ainsi que d'une coordination étroite entre les douanes, les transporteurs, les compagnies maritimes et les gestionnaires portuaires. Pour l'heure, Saïd Sayoud privilégie une méthode progressive : une première étape ciblée sur les véhicules privés et la redistribution des flux commerciaux, avant une possible extension de ce modèle à d'autres ports et catégories de marchandises. B. B.



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél/Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programme.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

SON MINISTRE DE LA DÉFENSE EN VISITE À ALGER

Le Niger resserre sa coopération militaire avec l'Algérie

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu hier le ministre nigérien de la Défense nationale, le général d'armée Salifou Modi, donnant ainsi une nouvelle épaisseur à la coopération entre Alger et Niamey. Cette audience confirme que le rapprochement engagé au plus haut niveau de l'État en février dernier se traduit désormais dans le champ militaire, là où les deux pays partagent des préoccupations immédiates liées au terrorisme, aux trafics et à la stabilité de leurs frontières communes.



PAR BOUALEM B.

Le général Chanegriha a reçu son homologue nigérien au siège de l'état-major de l'ANP, entouré des commandants des forces terrestres et aériennes, du commandant de la Gendarmerie nationale ainsi que de plusieurs responsables du ministère de la Défense nationale et de l'état-major. Les échanges ont porté sur l'état de la coopération militaire bilatérale et sur les questions d'intérêt commun, dans un contexte régional marqué par l'instabilité et la recomposition des équilibres au Sahel. Le chef d'état-major a situé cette rencontre dans la continuité de la visite effectuée en Algérie par le président nigérien Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune. Il l'a qualifiée d'étape charnière, estimant qu'elle avait réaffirmé la volonté des deux pays d'élargir leur coopération et d'affronter les défis régionaux dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée. Salifou Modi a, pour sa part, salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux armées et exprimé la volonté de Niamey de renforcer cette coopération. Sa présence en Algérie, quelques mois après celle du président Tiani, montre que le dossier sécuritaire occupe désormais une place centrale dans la relation bilatérale. L'Algérie et le Niger partagent près de mille kilomètres de

frontières, au cœur d'un espace saharo-sahélien traversé par des routes migratoires, des réseaux de contrebande et des groupes armés. Cette géographie fait du Niger un voisin stratégique pour l'Algérie, dont la sécurité nationale dépend en partie de la maîtrise de ses frontières sud. Les deux pays ont longtemps coopéré dans ce cadre, notamment au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), créé en 2010 avec le Mali et la Mauritanie. Ce dispositif, conçu pour coordonner la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, constitue l'un des socles institutionnels sur lesquels Alger entend aujourd'hui reconstruire une coopération plus opérationnelle avec le Niger. Le communiqué conjoint publié après la visite présidentielle de février avait déjà fixé le cap. Les deux chefs d'État y affirmaient que la sécurité de l'un était indissociable de celle de l'autre et décidaient de réactiver les mécanismes bilatéraux consacrés au contrôle des frontières et à la coordination de la lutte contre le terrorisme. Ce qui distingue la période actuelle, c'est le passage d'une coopération essentiellement diplomatique à une coopération militaire plus visible. En août 2026, après une tentative de coup d'État et une mutinerie à Niamey, l'Algérie a déployé quatre chasseurs Sukhoï Su-30, un avion ravitailleur Il-78 et un appareil de transport Il-76 sur la base aérienne de Niamey, à la demande des autorités nigé-

riennes. Cette opération a été précédée, le 9 août, de la livraison de quatre hélicoptères militaires aux forces armées nigériennes. Pour l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), elle marque un tournant dans la doctrine algérienne, traditionnellement attachée à la non-intervention hors de ses frontières, et traduit une volonté d'assumer un rôle de pivot de stabilité régionale. Cette évolution s'inscrit dans un Sahel fragilisé par l'expansion des groupes jihadistes, l'affaiblissement des dispositifs régionaux et la concurrence croissante des puissances extérieures. L'Algérie y voit un enjeu direct, tant sur le plan sécuritaire que sur celui de son influence diplomatique et de ses projets énergétiques avec Niamey. La visite de Salifou Modi intervient donc dans une séquence où les deux armées cherchent à donner un contenu concret aux engagements pris par les chefs d'État. Elle confirme la volonté d'Alger de ne pas laisser la relation avec Niamey se limiter aux déclarations ou aux grands projets économiques, alors même que la frontière commune demeure exposée aux menaces transnationales. Pour le Niger, le soutien algérien répond à un besoin de renforcement capacitair et de stabilité politique. Pour l'Algérie, il s'agit de sécuriser son arrière-pays saharien, de préserver ses intérêts stratégiques et de réaffirmer sa présence dans une région où son rôle a été contesté ces dernières années. ■

Présidence de la République

Lounès Magramane nommé directeur de cabinet

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé hier Lounès Magramane au poste de directeur de cabinet de la présidence de la République, selon un communiqué publié hier.

Le Chef de l'État reçoit le ministre de la Défense du Niger

Le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre d'État, ministre de la Défense de la République du Niger, le général de corps d'armée Salifou Mody, ainsi que la délégation qui l'accompagne.

Remaniement ministériel partiel

Tebboune confie de nouveau l'Intérieur à Brahim Merad, Sayoud conserve les Transports

Brahim Merad fait son retour au ministère de l'Intérieur. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'a nommé hier à ce poste, en remplacement de Saïd Sayoud, selon un communiqué de la Présidence. Saïd Sayoud conserve le ministère des Transports. Il retrouve ainsi les fonctions qu'il occupait auparavant. « Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé Brahim Merad ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et a désigné Saïd Sayoud ministre des

Transports », précise le communiqué de la Présidence de la République. Saïd Sayoud avait été nommé, en septembre 2025, à la tête d'un ministère regroupant l'Intérieur, les Collectivités locales et les Transports. Il avait alors succédé à Brahim Merad à l'Intérieur, après avoir occupé le poste de ministre des Transports depuis novembre 2024. Brahim Merad avait dirigé le département de l'Intérieur durant trois ans, du 9 septembre 2022 au 15 septembre 2025. En septembre 2025, dans le

gouvernement de Sifi Ghrieb, il avait été nommé ministre d'État chargé de l'inspection générale des services de l'État et des collectivités locales. Ce changement à la tête du ministère de l'Intérieur intervient quelques jours après les critiques adressées par Abdelmadjid Tebboune à Saïd Sayoud au sujet de la hausse du prix de la tomate. Le président lui avait notamment reproché d'avoir affirmé qu'en soixante ans, il n'avait jamais vu le kilogramme de tomates atteindre 200 dinars au mois d'août. **Y. R.**

Éditorial

l'EXPRESS

AXE ALGER-BRUXELLES : LA RELANCE

PAR MAHDI B.

Après la tempête, le calme : un nouveau round de discussions autour des investissements européens en Algérie a été lancé ces derniers jours à Alger. Les deux parties, par ailleurs liées par un accord d'association qu'un des membres des Vingt-Sept avait voulu chahuter il y a quelques années en demandant une procédure d'arbitrage contre Alger, veulent, une fois les nuages dissipés, repartir du bon pied. Et quelle meilleure manière de relancer une coopération économique multiforme, en particulier dans le secteur de l'énergie propre, que de commencer par le nerf de la guerre : celui des investissements européens en Algérie ? Un nouveau programme de coopération (EU-Algeria for Business) a ainsi été discuté à Alger avec des responsables de l'UE. L'objectif de ce programme pour des investissements européens en Algérie, leur relance, en réalité, est l'amélioration du climat des affaires entre les deux partenaires. Étala sur 60 mois, ce projet devra à terme relancer et consolider d'importants investissements européens en Algérie. Grosso modo, ce programme, appuyé par l'UE, doit contribuer à la diversification de l'économie algérienne et au renforcement de ses capacités, à travers la consolidation de la coopération technique avec l'Union européenne, l'amélioration du climat de l'investissement et le développement de relations économiques bilatérales productives et durables. Il prévoit également de promouvoir les investissements européens en Algérie, de faciliter les échanges commerciaux et d'accompagner les entreprises algériennes dans leurs démarches d'accès aux marchés européens. En fait, Alger, comme à son habitude et conformément à sa ligne diplomatique depuis son indépendance, n'a jamais cessé de considérer l'UE comme un partenaire politique et économique important et fiable, et n'a jamais dérogé à ses engagements. C'est ce que l'UE a semblé oublier il y a quelques années en prêtant une oreille distraite à un de ses membres qui avait voulu altérer cette relation entre deux partenaires qui se respectent et qui ont toujours travaillé dans la sérénité. Même si ce membre de l'UE ne décolère pas contre l'Algérie en tentant de perturber les relations entre Alger et Bruxelles, les choses se sont apaisées et l'UE est déterminée à venir investir en Algérie. Telles sont la finalité et les promesses de ce nouveau programme de coopération économique, tourné vers le retour des investissements européens en Algérie, un excellent baromètre des bonnes relations entre Alger et Bruxelles. En tout cas, il faut encourager les promoteurs de ce programme tout comme il faut soutenir cette démarche pragmatique qui remet en selle les bonnes relations politiques existant entre les deux parties. Car si à Bruxelles il existe un formidable gisement d'investisseurs et des potentialités importantes, Alger se présente de son côté comme un partenaire économique incontournable. En plus du secteur énergétique et de sa puissance de frappe qui se décline dans les nouvelles potentialités algériennes en matière d'énergie propre (dont l'hydrogène vert), l'Algérie reste un marché à fort potentiel pour les investisseurs européens, tant dans l'industrie que dans l'agriculture, les mines, les transports ou les énergies renouvelables. C'est dire qu'Alger comme Bruxelles jouent désormais une carte stratégique dans leurs relations politico-économiques : relancer durablement les investissements européens en Algérie et soutenir en même temps les grands projets économiques du pays. Sur ce point précis, le chef de la section Coopération de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Marco Migliorelli, est affirmatif : les investissements directs européens en Algérie constituent une « priorité pour l'Union européenne ». Il a souligné, durant la réunion de lancement du programme d'affaires euro-algérien, que les entreprises européennes souhaitent augmenter leurs investissements en Algérie, considérée comme un partenaire essentiel de l'Europe, tout comme l'UE ambitionne d'accroître ses importations de produits algériens. Un langage clair et simple : laisser le monde des affaires parler la langue qu'il connaît le mieux, celle des investissements. Pour Bruxelles, les investissements directs européens en Algérie constituent aujourd'hui une « priorité pour l'Union européenne », d'autant que l'UE est le premier partenaire économique du pays. Un signal très positif pour une reprise soutenue de la coopération économique entre Alger et Bruxelles.

Guterres prévient : « Aucune solution ne remplacera le libre choix du peuple sahraoui »

Le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir demeure au cœur du dossier du Sahara occidental aux Nations unies. Dans son dernier rapport sur le territoire, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, recommande que tout statut futur fasse l'objet d'un véritable processus de consultation de la population sahraouie, afin que celle-ci puisse l'accepter ou le rejeter librement, sans être privée de son droit inaliénable à l'autodétermination. Cette recommandation, rapportée lundi 12 octobre par le quotidien espagnol El País, intervient alors que le Maroc tente d'imposer son projet d'autonomie comme unique base d'un règlement politique. L'ONU rappelle ainsi que la simple présentation d'une proposition dans le cadre de négociations ne saurait, à elle seule, préjuger de son acceptation par le peuple sahraoui. L'enjeu central réside donc dans le consentement explicite de la population concernée. Quelle que soit la formule envisagée pour sortir de l'impasse diplomatique, aucune issue ne peut être scellée sans l'expression de sa volonté. La possibilité d'accepter ou de rejeter un statut proposé constitue, à cet égard, la pierre angulaire du processus de consultation préconisé par le chef de l'ONU. La position défendue par António Guterres rejoint les déclarations de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. Lors de son intervention devant le Conseil de sécurité, ce dernier a réaffirmé que l'autonomie ne pouvait en aucun cas être imposée et que l'avenir du territoire devait reposer sur le libre exercice du droit à l'autodétermination. Cette mise au point intervient dans un contexte de vive tension et de divergences persistantes entre le Maroc et le Front Polisario. Alors que Rabat cherche à imposer son plan d'autonomie au centre des discussions, le mouvement sahraoui réaffirme son attachement strict au principe d'autodétermination, incluant l'option de l'indépendance. Au-delà des postures diplomatiques, la question fondamentale reste celle des conditions dans lesquelles les Sahraouis pourront se prononcer sur leur avenir. La recherche d'un règlement politique ne saurait se réduire à l'adoption d'une formule arrêtée à l'avance, au mépris de la volonté populaire. Le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non réglée, inscrite à l'ordre du jour des Nations unies. Dans ce cadre, le respect du droit à l'autodétermination constitue la condition sine qua non à l'émergence d'une solution juste et pérenne. La recommandation d'António Guterres replace au premier plan la nécessité d'une consultation réelle, souveraine et sans pression. Elle souligne également qu'aucune proposition ne peut acquiescer de valeur définitive du seul fait de sa prépondérance dans les enceintes diplomatiques. Face à des positions qui restent diamétralement opposées, le consentement du peuple sahraoui demeure l'unique constante infranchissable. Toute issue durable devra impérativement passer par le respect de son droit à décider souverainement de son destin, conformément à la légalité internationale et aux résolutions de l'ONU.

COOPÉRATIONS ALGÉRO-SÉNÉGALAISE

Ahmed Attaf : « Bâtir un partenariat plus dynamique et durable »

L'Algérie et le Sénégal entendent ouvrir une nouvelle page de leurs relations bilatérales. Les deux pays ont signé 15 accords et mémorandums d'entente à l'issue de la sixième session de la Grande Commission mixte de coopération, tenue hier à Alger, près de trente ans après la précédente réunion organisée à Dakar en mars 1997.

PAR NASSIM TERKI

La rencontre, coprésidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue sénégalais, Cheikh Niang, traduit une volonté commune de relancer les échanges et d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale. À l'ouverture des travaux, Ahmed Attaf a insisté sur la nécessité de dépasser le seul héritage historique pour construire un partenariat adapté aux attentes des deux nations : « Notre responsabilité aujourd'hui ne se limite pas à renouer des liens interrompus, mais consiste à nous appuyer sur ce qui nous unit pour ouvrir une nouvelle étape de notre partenariat », a-t-il souligné. Sur le plan économique, les perspectives demeurent considérables. Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que le volume des échanges commerciaux reste en deçà des capacités réelles des deux pays, appelant à intensifier les investissements, à multiplier les projets conjoints et à réactiver le Conseil d'affaires algéro-sénégalais pour rapprocher les opérateurs économiques. Depuis 2023, plusieurs initiatives stratégiques ont renforcé l'ancrage économique de l'Algérie au Sénégal, notamment avec l'ouverture d'une banque algérienne à Dakar, l'inauguration d'une foire permanente dédiée aux produits nationaux, le renforcement du réseau aérien et le lancement d'une ligne maritime directe Alger-Dakar. Pour M.



Attaf, l'objectif est désormais de valoriser pleinement ces acquis et de tirer partie des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le secteur énergétique s'impose également comme un moteur essentiel de ce rapprochement. Alors que le Sénégal rejoint le cercle des pays producteurs d'hydrocarbures, l'expertise algérienne offre des perspectives concrètes en matière d'infrastructures, de formation et de transfert de technologies. Alger ambitionne de structurer des partenariats industriels solides entre Sonatrach et PETROSEN, ainsi qu'entre Sonelgaz et SENELEC. Au-delà des aspects économiques et énergétiques, l'Algérie

réaffirme son engagement à soutenir la formation des cadres et des étudiants sénégalais, tout en stimulant les partenariats entre universités, centres de recherche et instituts spécialisés. L'industrie et les nouvelles technologies figurent aussi parmi les axes prioritaires de ce nouvel agenda. Par ailleurs, Ahmed Attaf a mis en lumière la profondeur des liens culturels, spirituels et humains qui unissent les deux peuples, encourageant notamment le développement du tourisme spirituel vers les hauts lieux d'histoire et de mémoire algériens, à l'image d'Ain Madhi et de Bousemghoun. Cette dynamique s'inscrit plus largement dans une ambi-

tion continentale : Alger et Dakar entendent agir de concert pour stimuler les flux commerciaux entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, développer l'appareil productif africain et accélérer l'intégration économique régionale. Au terme des travaux, la priorité reste la concrétisation sur le terrain des engagements pris. Comme l'a rappelé le ministre d'État : « La force des relations bilatérales ne se mesure pas uniquement à leur histoire, mais aussi aux résultats qu'elles permettent d'obtenir. » Une exigence de suivi et d'efficacité qui place désormais la mise en œuvre de ces 15 accords au cœur du partenariat algéro-sénégalais. ■

L'ANALYSTE POLITIQUE HASSEN KACIMI CRUCIFIE LES ÉMIRATS ARABES UNIS :

« Une menace pour la paix et la sécurité internationales »

PAR NOUREDDINE B.

« Partout où règnent le désordre, le chaos, les guerres et les conflits, vous trouvez la trace de cet État criminel qui finance toutes ces activités subversives », a déclaré hier à l'APS le spécialiste des questions géopolitiques et migratoires, Hassen Kacimi, pointant directement du doigt les Émirats arabes unis. Appuyant son réquisitoire, Hassen Kacimi a mis en avant les accusations de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de recours à des mercenaires et de transferts illicites d'or africain qui pèsent sur ce « micro-État ». Il a souligné que les manœuvres émiratistes dans plusieurs régions du monde étaient abondamment documentées et confirmées par de nombreuses enquêtes internationales. Cette accumulation d'ingérences fait désormais des Émirats arabes unis « une menace pour la paix et la sécurité internationales », a-t-il estimé, appelant les instances judiciaires internationales à se saisir de ces agis-

sements. L'analyste politique a ensuite égrené ses griefs, évaluant l'impact des conflits en Afrique et au Moyen-Orient. Il a notamment souligné le soutien apporté par Abou Dhabi à plusieurs groupes armés, en particulier aux Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan-en conflit ouvert depuis avril 2023 avec l'armée régulière-, tout en rappelant le rôle déstabilisateur des Émirats en Libye et leur implication au Yémen, où le pays cherche, selon lui, à « faire main basse sur le détroit de Bab-el-Mandeb », verrou maritime stratégique pour le commerce mondial. Poursuivant son constat, Hassen Kacimi a affirmé que les Émirats jouaient un rôle central dans le recyclage de capitaux issus d'activités illicites : « La capitale de ce pays est pratiquement devenue le sanctuaire de la criminalité transnationale », a-t-il accusé, évoquant des circuits bancaires et financiers dédiés au blanchiment de revenus illégaux. L'analyste a également pointé l'implication d'Abou Dhabi dans les trafics d'or africain vers son territoire,



avançant le chiffre de 35 milliards de dollars de transferts illicites. Ces flux illustrent, selon lui, l'ampleur des activités économiques souterraines menées par les Émirats sur le continent africain et dans la bande sahélo-saharienne, s'appuyant sur des rapports crédibles. Enfin, il a évoqué l'utilisation par les Émirats du logiciel espion « Pegasus », conçu par une entreprise sioniste pour cibler des personnalités européennes,

américaines et africaines, qualifiant ces pratiques de menace supplémentaire pour la sécurité globale. Hassen Kacimi a conclu son intervention en appelant à des poursuites judiciaires d'envergure : « Il faut absolument que les activités de cet État subversif soient soumises à la Cour pénale internationale (CPI), car il demeure coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, notamment au Soudan et en Libye. » ■

SANTÉ MENTALE

L'importance croissante de la prise en charge de proximité mise en avant

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, le ministère de la Santé a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à faire de la santé mentale une priorité publique via son Plan national prolongé jusqu'en 2030 et aligné sur les directives de l'OMS. Les politiques actuelles ont permis des progrès notables en matière d'infrastructures, de compétences, de cadre juridique et d'accès aux traitements, notamment pour les addictions et l'autisme.

PAR MERIEM K

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a mis en avant, hier à Alger, les efforts déployés par l'Etat pour consacrer la santé mentale comme composante de la santé publique, à travers une stratégie nationale concrétisée par le Plan national de promotion de la santé mentale.

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Hadj Maâti Khalil Reda, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, le ministre a indiqué que le Plan national de promotion de la santé mentale vise à « renforcer le bien-être psychologique et à l'améliorer durablement, à développer les mécanismes de prévention et de prise en charge et à consolider la coordination entre les différents intervenants ».

Les rencontres annuelles consacrées à la santé mentale ont démontré que la réalisation des objectifs fixés nécessite de définir « une vision claire, d'assurer une coordination efficace et intégrée entre les différents secteurs, ainsi que de garantir un suivi continu et une évaluation des résultats sur le terrain », a précisé le ministre. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des « efforts internationaux de l'Organisation mondiale de la



santé (OMS) visant à promouvoir la santé mentale, à travers l'adhésion de l'Algérie au Plan d'action mondial pour la santé mentale 2013-2020, tout en œuvrant à aligner les orientations nationales sur la vision internationale pour la période 2020-2030 », a-t-il ajouté. Les politiques mises en œuvre ont permis d'en-

gistrer « des avancées tangibles dans plusieurs domaines, notamment le développement des infrastructures, le renforcement des compétences professionnelles et la disponibilité des médicaments, outre la mise en place d'un cadre juridique visant à protéger les droits des patients et à réglementer les services de santé

mentale », a poursuivi le ministre. M. Ait Messaoudene a également mis en avant « l'importance croissante de la prise en charge de proximité, compte tenu de son rôle dans le rapprochement des services des citoyens, la facilitation de leur accès et la garantie de la continuité des soins, ainsi que dans le renforcement de

l'insertion des personnes souffrant de troubles mentaux dans leur environnement familial et social ».

Il a indiqué, à cet égard, que le Plan national de promotion de la santé mentale pour la période 2017-2020 avait vu « sa mise en œuvre prolongée jusqu'en 2030 en raison de la pandémie de Covid-19 ». Il a relevé, en revanche, « les progrès réalisés dans la prise en charge des enfants et des adolescents, l'adoption du Plan national autisme en 2025, ainsi que l'élargissement des services de prise en charge des addictions et l'introduction du premier traitement de substitution aux opioïdes, dont bénéficient actuellement plus de 400 patients ».

Dans le même contexte, le ministre a affirmé que la démarche de développement adoptée reposait sur « des orientations fondamentales et complémentaires », consistant à « accorder la priorité à la prévention et à l'intervention précoce, plutôt que de se limiter au traitement après l'apparition des troubles, à développer les services de santé mentale et à renforcer la prise en charge de proximité, à consolider la coopération et la coordination entre les différents secteurs, ainsi qu'à adapter les interventions aux différentes étapes de la vie, aux spécificités de la société et aux besoins nationaux ». ■

INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

Inauguration d'un centre d'excellence à Oran

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab a présidé hier à Oran, la cérémonie d'inauguration du Centre d'excellence des métiers de l'automobile baptisée au nom de la « Moudjahida Zâanane Yamina ».

Dans une allocution prononcée à l'occasion, la ministre a souligné que ces centres représentent « une orientation stratégique » du secteur vers un modèle de formation axé sur la qualité et la spécialisation, en adéquation avec les besoins réels des entreprises économiques. Cette démarche repose notamment sur le renforcement des partenariats avec les opérateurs économiques et leur implication dans l'identification des compétences recherchées. Elle permettra ainsi de développer l'offre de formation, d'améliorer l'employabilité des diplômés, de renforcer la qualification des ressources humaines et d'accompagner la dynamique de développement que connaît le pays.

A l'issue de sa visite au centre, la ministre a présidé la cérémonie de signature d'une convention de coopération et de partenariat entre le Centre d'excellence des métiers de l'automobile baptisée « Moudjahida Zâanane Yamina », situé à Belgaid, et l'Etablissement de développement et de fabrication de véhicules, relevant du ministère de la Défense nationale.

Il y a lieu de préciser que le nouveau



centre d'excellence accueille 322 stagiaires, dont 22 ressortissants nigériens,

Lancement d'un projet de mise en œuvre de la norme internationale « ISO 2100 »

La ministre a par ailleurs, présidé, le lancement officiel du projet de mise en œuvre de la norme internationale « ISO 21001 », relative aux systèmes de management des structures pédagogiques, au sein des établissements relevant de son secteur. Mme Arhab a expliqué que ce projet traduit « une orientation institutionnelle réfléchie en faveur de la modernisation des méthodes de gestion, de la consolidation des princi-

pes de gouvernance et de la promotion d'une culture de la qualité et de l'excellence », en phase avec les mutations accélérées et les exigences du développement national et des normes internationales.

Mme Arhab a souligné que la qualité de la formation et de l'enseignement professionnels constitue « un enjeu stratégique », dont dépend la capacité des établissements à accomplir leur mission et à renforcer leur position dans un environnement marqué par une concurrence croissante et des perspectives de coopération internationale de plus en plus larges. Elle a ajouté que ce projet revêt une importance particulière pour le rayonnement des établissements à l'échelle internationale, le dévelop-

pement des partenariats avec leurs homologues étrangers et le renforcement de la crédibilité de la formation et des diplômes. Il permettra ainsi d'ouvrir de nouvelles perspectives aux compétences algériennes en matière de reconnaissance professionnelle.

Dans ce contexte, la ministre a indiqué que son département ministériel a adopté une démarche progressive pour la concrétisation du projet, fondée sur l'expérimentation, l'évaluation et l'exploitation des résultats. Cette démarche repose sur la sélection de onze établissements pilotes, comprenant sept établissements de formation et quatre instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle. Cette approche vise à évaluer l'expérience et à définir une méthodologie de mise en œuvre, en vue d'une généralisation progressive à l'ensemble des établissements du secteur, a-t-elle souligné.

Mme Arhab a également salué l'accompagnement assuré par l'Institut algérien de normalisation, ainsi que l'expertise et l'encadrement technique qu'il met à la disposition des établissements concernés. Elle a souligné que la véritable valeur de ce projet « se mesurera à la pérennité de ses résultats et à sa capacité à entraîner une transformation concrète des performances », contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la formation dispensée aux apprenants, aux apprentis et aux stagiaires. ■

Accidents de la route 35 morts et 1683 blessés en une semaine

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1683 autres ont été blessées dans 1441 accidents de la circulation survenus entre le 4 et le 10 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 56 autres blessées suite à 45 accidents de la circulation.

En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 1706 interventions pour procéder à l'extinction de 1236 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (156 incendies), Blida (66 incendies) et Tizi Ouzou (61 incendies).

Concernant les opérations diverses, la protection civile a effectué 5947 interventions pour le sauvetage de 456 personnes en situation de danger et exécuté 5221 opérations diverses d'assistance.

Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 89 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national.

Gaz naturel liquéfié

L'accord d'approvisionnement du Bangladesh en GNL algérien se précise

FATIHA A.

Les discussions entre l'Algérie et le Bangladesh concernant un éventuel accord d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) entrent dans une nouvelle phase, avec l'intensification des contacts officiels entre les deux pays. Les échanges portent notamment sur les possibilités de renforcer la coopération dans le secteur énergétique et de mettre en place de nouveaux mécanismes d'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché bangladais.

Selon des informations rapportées par la plateforme spécialisée Ettaqa, les deux parties examinent les perspectives de conclusion d'accords portant sur la fourniture de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Bangladesh de diversifier ses sources d'importation et de sécuriser ses approvisionnements, dans un contexte de tensions sur les marchés internationaux de l'énergie.

Dans cette perspective, le ministre bangladais de l'Énergie, Iqbal Hassan Mahmood, a tenu une réunion avec l'ambassadeur d'Algérie à Dacca, Abdelwahab Saidani, consacrée aux possibilités de développement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, selon un communiqué officiel du ministère bangladais de l'Énergie et des Ressources minérales.

Les discussions ont notamment porté sur la possibilité de conclure des mémorandums d'entente relatifs à l'approvisionnement du Bangladesh en gaz algérien. Les deux parties ont également abordé les préparatifs d'une visite attendue du Premier ministre bangladais, Tarique Rahman, en Algérie, dans le cadre des efforts visant à élargir les relations entre les deux pays et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat.

La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire chargé des Affaires énergétiques au Bangladesh, Mohammad Ziaul Haque. Les échanges ont mis en évidence l'intérêt des deux parties pour le renforcement de leur coopération, notamment dans un secteur stratégique pour la sécurité énergétique et le développement économique.

Selon des sources proches du dossier citées par Ettaqa, le Bangladesh aurait manifesté son intérêt pour l'importation de dix cargaisons de gaz naturel liquéfié par an en provenance d'Algérie. Toutefois, les négociations en sont encore à un stade préliminaire et aucun accord définitif n'a, à ce stade, été conclu concernant les conditions de fourniture.

L'Algérie et le Bangladesh intensifient leurs échanges en vue de renforcer leur coopération énergétique, notamment à travers un éventuel accord portant sur la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL).



L'Algérie examine actuellement la faisabilité économique d'éventuelles livraisons supplémentaires vers le marché bangladais, en tenant compte des prix proposés, des coûts de transport maritime et des conditions commerciales. Les prochaines discussions devraient permettre d'approfondir les négociations sur les volumes définitifs, les calendriers de livraison et les modalités de mise en œuvre d'un éventuel accord.

Ces échanges interviennent alors que le Bangladesh cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques après les perturbations affectant ses sources traditionnelles, notamment les livraisons en provenance du Qatar, dans le contexte des répercussions de la guerre en Iran sur les marchés de l'énergie. Cette situation pousse les autorités bangladaises à explorer de nouvelles possibilités d'approvisionnement et à réduire leur dépendance à l'égard de certaines sources d'importation.

Le Bangladesh a exprimé le souhait d'importer dix cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) par an en provenance d'Algérie, selon des sources proches du dossier

citées par la plateforme spécialisée Ettaqa. Les négociations demeurent toutefois à un stade préliminaire et aucun accord définitif n'a encore été conclu concernant les conditions d'approvisionnement.

De son côté, l'Algérie étudie la faisabilité économique de l'acheminement de cargaisons supplémentaires vers le marché bangladais, en tenant compte des prix proposés, des coûts de transport maritime et des conditions commerciales. Les prochaines étapes des discussions devraient notamment porter sur la détermination des volumes définitifs, les calendriers de livraison ainsi que les modalités de mise en œuvre de l'éventuel accord.

Pour Sonatrach, la conclusion d'un tel partenariat constituerait une occasion de diversifier les débouchés de ses exportations de GNL, actuellement largement orientées vers les marchés européens. Le marché bangladais pourrait ainsi offrir de nouvelles perspectives commerciales à l'entreprise nationale, sous réserve que les deux parties parviennent à s'entendre sur des conditions économiques et logistiques satisfaisantes.

Prix des produits alimentaires

Amel Abdellatif appelle à éviter toute hausse injustifiée

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a tenu, lundi à Alger, une réunion de coordination avec un nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de la production de produits alimentaires, consacrée à l'examen de l'évolution des prix de certains produits ayant récemment enregistré des hausses, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Lors de cette rencontre, tenue au Palais des expositions des Pins maritimes, la ministre a écouté les préoccupations des professionnels et les explications fournies concernant la situation du marché et les coûts de production, soulignant l'importance d'un «dialogue et d'une coordination responsables entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques, garantissant ainsi la prise en compte des intérêts des producteurs et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens».

Elle a également réaffirmé «l'engagement du secteur à examiner les préoccupations des producteurs et des professionnels», insistant sur la nécessité «d'éviter toute hausse injustifiée des prix», d'autant que la préservation du pouvoir d'achat des citoyens est «l'une des priorités du secteur, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

R.E.

Algérie-Somalie-Russie

Vers le renforcement des échanges commerciaux et des partenariats économiques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a examiné, lundi à Alger, les voies et moyens de renforcer les échanges commerciaux et d'élargir les perspectives de coopération économique avec la Somalie et la Russie, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Dans ce cadre, M. Rezig a reçu l'ambassadeur de la République fédérale de Somalie auprès de l'Al-

gérie, Yusuf Ahmed Hassan, avec lequel il a évoqué les opportunités de développement des échanges commerciaux bilatéraux et le renforcement de la présence des produits algériens sur le marché somalien, outre l'exploration de nouvelles perspectives pour l'exportation des produits nationaux, conformément aux besoins de ce marché. Les deux parties ont également abordé la possibilité de créer un conseil d'affaires algéro-somalien, dans le but d'intensifier les

contacts entre les opérateurs économiques, d'encourager les initiatives conjointes et d'établir des partenariats commerciaux et d'investissement.

Par ailleurs, le ministre a reçu une délégation du Conseil d'affaires algéro-russe, conduite par Ahmed Azimov, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer les échanges commerciaux et d'élargir les domaines de partenariat entre les opérateurs économiques des deux

pays. La rencontre a été l'occasion de souligner l'importance de promouvoir et de diversifier les exportations algériennes, ainsi que de renforcer le rôle du Conseil d'affaires algéro-russe dans le rapprochement des opérateurs économiques et la prospection de nouvelles opportunités de coopération, à même de soutenir les échanges commerciaux bilatéraux et d'élargir les perspectives des relations économiques entre les deux pays.

R.E.

Industrie nationale

Evaluation des performances de FERROVIAL et de GETEX

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtell, a présidé, lundi à Alger, deux réunions de travail avec les responsables des groupes publics FERROVIAL, spécialisé dans la fabrication de matériels et d'équipements ferroviaires, et GETEX, spécialisé dans le textile et le cuir, consacrées à l'évaluation de leurs performances, à la présentation de leurs capacités de production et de leurs projets, ainsi qu'aux perspectives de développement de leurs activités, indique un communiqué du ministère.

La première réunion, qui a regroupé le ministre et le directeur général (DG) de l'entreprise publique économique FERROVIAL, a permis l'examen de la situation de l'entreprise et de son niveau de performance, en sus de la présentation de ses capacités de production et de ses projets. Elle a, aussi, été l'occasion de passer en revue les principaux défis auxquels elle est confrontée et d'examiner les moyens d'y remédier, en vue d'améliorer sa rentabilité, de renforcer ses capacités industrielles et de consolider sa contribution au développement de l'industrie nationale, rapporte l'APS.

Le ministre a également présidé une réunion avec le président-directeur général (P-DG) du groupe public de textile et de cuir GETEX, consacrée à l'évaluation de la situation du groupe et de son niveau de performance, ainsi qu'à la présentation de ses capacités de production et de ses projets dans les filières du textile et du cuir.

Cette réunion a, en outre, porté sur les défis auxquels le groupe est confronté et les perspectives de développement de son activité, à même de renforcer la compétitivité de ses produits et leur présence sur le marché national, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'exportation vers les marchés extérieurs, précise le communiqué.

Ces réunions se sont déroulées au siège du ministère de l'Industrie, en présence de cadres de l'administration centrale, dans le cadre du suivi et de l'évaluation des performances des groupes industriels publics.

R.E.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE ALGÉRO-ITALIENNE

De nouveaux investissements et des partenariats **durables visés**

L'Algérie entend renforcer ses relations industrielles avec l'Italie en encourageant les investissements productifs, le transfert de savoir-faire et le développement de la sous-traitance locale. Cette ambition a été réaffirmée hier, lors d'une rencontre entre le ministre de l'Industrie et l'ambassadrice d'Italie en Algérie consacrée aux perspectives de consolidation du partenariat industriel entre les deux pays.



FATIHA A.

«Le ministre de l'Industrie, le professeur Farid Kourtel, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, l'ambassadrice de la République italienne en Algérie, Alessandra Schiavo, en présence de plusieurs cadres du ministère. Cette rencontre a permis de procéder à un examen des relations de coopération industrielle entre les deux pays et d'identifier les possibilités de leur développement, notamment à travers la concrétisation de projets d'investissement présentant un intérêt commun», a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Dans un contexte marqué par la volonté de l'Algérie de diversifier son économie et de renforcer son appareil productif national, les discussions ont porté sur les opportunités offertes aux entreprises italiennes ainsi que sur les moyens de favoriser l'émergence de partenariats industriels créateurs de valeur ajoutée et d'emplois. À cette occasion, le ministre de l'Industrie a appelé à une intensification des investissements italiens en Algérie, en mettant en avant les avantages et les facilités prévus par la législation algérienne sur l'investissement. Il a également réaffirmé la disponibilité de son secteur à accompagner les opérateurs économiques dans la réalisation

de leurs projets et à contribuer à la mise en place des conditions nécessaires à leur concrétisation. Cette démarche repose sur une approche de partenariat gagnant-gagnant, visant à concilier les intérêts des deux économies, à renforcer les capacités industrielles nationales et à permettre aux entreprises italiennes de développer leur présence sur le marché algérien. Le ministère de l'Industrie entend ainsi poursuivre ses efforts d'accompagnement des investisseurs, depuis la préparation des projets jusqu'à leur mise en œuvre, afin de favoriser des investissements productifs et durables. Le secteur automobile constitue, à cet égard, l'un des exemples concrets de cette dynamique. Le projet industriel de Fiat à Taffraoui, dans la wilaya d'Oran, s'accompagne d'efforts visant à structurer un réseau de fournisseurs et de sous-traitants locaux. En juillet 2025, Stellantis El Djazair a annoncé la signature d'un partenariat avec l'équipementier italien Sigit pour la fabrication en Algérie de nouvelles pièces plastiques destinées à l'usine Fiat, en collaboration avec l'Entreprise nationale des plastiques et du caoutchouc (ENPC), à travers sa filiale Siplast. L'objectif est de renforcer l'intégration locale et de faire émerger un écosystème automobile national plus développé. La sidérurgie figure également parmi les domaines concernés par cette coopération. À l'occasion du sommet intergou-

vernemental algéro-italien de juillet 2025, un accord-cadre a été conclu entre la Société nationale de sidérurgie (SNS) et le groupe italien Danieli pour la fourniture d'équipements, les travaux d'ingénierie et l'installation d'un nouveau laminoir au complexe AL-SOLB, ex-SIDER El Hadjar. Le projet prévoit une capacité de production de 800 000 tonnes de barres d'armature, illustrant les possibilités de modernisation de l'industrie métallurgique grâce aux partenariats technologiques. Si les relations entre Alger et Rome se sont historiquement appuyées sur la coopération énergétique, les deux pays cherchent désormais à élargir leurs échanges aux activités productives et aux secteurs à plus forte valeur ajoutée. L'industrie avancée, la pharmacie, l'agro-industrie, les transports et l'économie numérique figurent parmi les domaines identifiés comme porteurs de nouvelles opportunités. Le forum économique algéro-italien organisé à Rome en juillet 2025, en marge du cinquième sommet intergouvernemental entre les deux pays, avait réuni plus de 250 entreprises italiennes et 140 entreprises algériennes. Cette rencontre avait donné lieu à la signature de 25 accords et mémorandums d'entente commerciaux entre des entreprises des deux pays, témoignant de l'intérêt des opérateurs pour le développement des échanges et des investissements bilatéraux.

AVEC UN RISQUE DE FLAMBÉE À 130 DOLLARS LE BARIL
Le FMI anticipe une hausse des prix du pétrole en 2026 et 2027

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une poursuite de la hausse des prix du pétrole en 2026 et 2027, leur évolution restant étroitement liée à la durée du conflit au Moyen-Orient et à la rapidité du rétablissement des approvisionnements.

Selon le scénario de référence du FMI, le prix moyen du baril devrait atteindre 95,74 dollars en 2026, avant de s'établir à 87,39 dollars en 2027. Ces prévisions représentent des hausses respectives de 7,2 % et de 11 % par rapport aux estimations précédentes publiées en juillet 2026.

Dans son rapport, consulté par l'unité de recherche énergétique du média spécialisé Etaga, basé à Washington, le FMI met également en garde contre un risque d'envolée des cours jusqu'à 130 dollars le baril si le conflit venait à se prolonger.

Les estimations de l'institution soulignent par ailleurs que la flexibilité de l'offre pétrolière et le recours aux stocks ont contribué à limiter les répercussions de la fermeture du détroit d'Ormuz sur les marchés. Ces mécanismes ont ainsi permis d'atténuer, dans une certaine mesure, les tensions sur l'approvisionnement mondial. Toutefois, les risques d'une nouvelle escalade du conflit continuent de peser sur les perspectives du marché pétrolier. Une prolongation des hostilités pourrait accentuer les tensions sur les prix de l'énergie, tandis que les perturbations des flux commerciaux et énergétiques risqueraient de freiner davantage la croissance économique mondiale.

Le FMI considère ainsi que l'évolution des cours du pétrole dépendra largement de la durée du conflit et de la capacité des marchés à rétablir les approvisionnements. Dans ce contexte, toute aggravation de la situation géopolitique pourrait entraîner une nouvelle hausse des prix et accentuer les incertitudes entourant les perspectives de l'économie mondiale.

R.E.

Marché financier

La capitalisation boursière algérienne **en hausse** de plus de 42 % en 2025

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a rendu public hier son rapport annuel 2025, qui dresse un bilan des principales évolutions du marché financier algérien et met en évidence les efforts engagés pour renforcer son rôle dans le financement de l'économie nationale. L'année 2025 a été marquée par une progression significative de l'activité boursière. La capitalisation du marché a atteint 744,5 milliards de dinars, contre 521,7 milliards de dinars à fin 2024, soit une augmentation de plus de 42 %. Cette évolution traduit notamment l'élargissement de la cote à la faveur de l'introduction en Bourse de la Banque de Développement Local (BDL), qui a contribué au renforcement du poids du marché boursier. L'activité de négociation a également connu une nette accélération, avec 7,78 millions de titres échangés, pour une valeur globale de 15,02 milliards de dinars. Ces indicateurs témoignent d'un dynamisme accru du marché, même si plusieurs défis restent à relever pour consolider cette tendance et inscrire la crois-

sance dans la durée. En effet, la COSOB souligne que la maturité d'un marché financier ne saurait être appréciée uniquement de l'évolution de sa capitalisation ou des volumes de transactions. Elle dépend également de la profondeur du marché, de sa liquidité, de la diversification des investisseurs et des entreprises émettrices, ainsi que de sa capacité à mobiliser davantage l'épargne nationale au profit de l'investissement productif. Dans cette optique, la Commission a poursuivi, durant l'année écoulée, ses efforts de modernisation du cadre réglementaire régissant le marché financier. L'adoption de nouveaux textes vise notamment à améliorer la transparence, à renforcer les exigences de gouvernance, à consolider la protection des investisseurs et à accroître l'efficacité des mécanismes de marché. Le nouveau dispositif relatif à la divulgation de l'information financière constitue, à cet égard, une avancée importante. Il vise à améliorer la qualité, la fiabilité et la transparence des informations communiquées par les sociétés cotées, des éléments essentiels pour renforcer la

confiance des investisseurs et favoriser une meilleure appréciation des risques et des perspectives des entreprises. La diversification des sources de financement figure également parmi les axes prioritaires de développement du marché financier algérien. Le capital-investissement occupe une place croissante dans cette stratégie, en offrant aux entreprises, notamment aux petites et moyennes entreprises (PME), des possibilités de financement alternatives au crédit bancaire classique. À fin 2025, les portefeuilles des sociétés de capital-investissement suivies par la COSOB comptaient 184 participations dans des PME, pour un montant total de 10,96 milliards de dinars. Ces investissements contribuent à soutenir le développement des entreprises, à accompagner leurs projets de croissance et à renforcer leurs capacités de financement. L'année a également été marquée par l'agrément du premier Fonds commun de placement à risque (FCPR), dénommé Afiya Investments, doté d'une capacité d'investissement de 3 milliards de dinars. Ce fonds est destiné à

accompagner des entreprises non cotées présentant un fort potentiel de croissance. La mise en place de ce mécanisme constitue une étape importante dans la diversification des instruments financiers disponibles en Algérie. En facilitant l'accès aux capitaux propres pour des entreprises qui ne sont pas présentes en Bourse, ce type de fonds peut contribuer à soutenir l'innovation, le développement de nouvelles activités et la création de valeur. Le développement du marché des titres de créance figure parmi les autres avancées majeures relevées par la COSOB en 2025. Pour la première fois, trois emprunts obligataires ont été admis à la cotation sur ce marché, pour un montant cumulé de 22 milliards de dinars. Ces opérations ont été réalisées par Arab Leasing Corporation (ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA) et Tosyali Iron Steel Industry Algérie. Elles illustrent l'émergence progressive du marché obligataire comme une source complémentaire de financement pour les entreprises.

F.A.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE PÊCHE

Vers le **renforcement** de la filière aquacole à Ouargla

Les efforts de développement de la filière aquacole se poursuivent dans la wilaya d'Ouargla, à travers le soutien à la production locale de poisson, l'accompagnement des agriculteurs souhaitant intégrer cette activité à leurs exploitations et l'élargissement des circuits de commercialisation afin de rapprocher les produits aquacoles du consommateur



Cette dynamique se traduit notamment par l'amélioration de la production d'alevins, l'accompagnement des investisseurs et l'ouverture de points de vente destinés à proposer des produits aquacoles à des prix compétitifs, accessibles au pouvoir d'achat des citoyens. Dans ce contexte, une opération de récolte de 2,5 quintaux de Tilapia rouge a été effectuée, dimanche, au niveau de la ferme aquacole pilote de Hassi-Benabdallah, en présence des directeurs de la pêche et de l'aquaculture et du commerce, du directeur de la ferme, ainsi que du service de suivi et de contrôle pertinent de la direction de la pêche, a indiqué cette dernière. L'opération s'est déroulée sous la supervision sanitaire des services vétérinaires de la direction des services agricoles, afin d'assurer le suivi des aspects sanitaires liés à la production piscicole. Elle s'inscrit dans le cadre de la valorisation des capacités de la ferme, réalisé dans le cadre d'un partenariat algéro-sud-coréen et entrée en service à la suite d'une instruction du ministère de l'agriculture, datée du 21 août 2025. Ainsi, l'exploitation de cette infrastructure a été confiée au complexe avicole de l'Est, relevant de l'Office national des aliments de bétail et de l'aquaculture (ONAB). Parallèlement aux opérations de production, l'écloserie de la ferme a été dotée d'équipements industriels

spécialisés dans l'incubation et l'éclosion, fournis à l'initiative du complexe avicole de l'Est, et ses équipements ont contribué à production notable d'alevins de Tilapia, selon les informations recueillies auprès des concernés. L'amélioration des capacités de l'écloserie contribuera à renforcer l'approvisionnement des fermes aquacoles en alevins, favorisant ainsi l'extension de l'activité et l'augmentation de la production locale, notamment dans le contexte de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, fortement expérimenté à Ouargla. Aussi, et dans le cadre de l'élargissement de la base des professionnels de la filière, la Chambre inter-wilayas de la pêche, en coordination avec les Chambres de l'agriculture des wilayas du Sud-Est, mène une vaste campagne visant à approvisionner les nouveaux agriculteurs en alevins de Tilapia. L'initiative a pour objectif de les encourager à intégrer l'aquaculture à leurs exploitations agricoles et de les accompagner dans la diversification de leurs activités de production, une approche permettant de diversifier les sources de revenus et d'élargir la base de la production piscicole locale. C'est ainsi qu'une commission mixte réunissant la direction de la pêche et celle des services agricoles a effectué le 5 octobre courant une sortie sur le terrain dans des exploitations aquacoles intégrées à l'agriculture, dans la daïra de Sidi-khouiled, afin de permettre aux agriculteurs pra-

tiquant la pisciculture d'obtenir des autorisations d'exercice pour les activités aquacoles dont la capacité de production n'excède pas les 20 tonnes. L'opération s'inscrit dans l'application de l'instruction ministérielle relative à l'encadrement des activités aquacoles en eau douce, conformément à la circulaire ministérielle régissant l'octroi des autorisations, et vise à accompagner les agriculteurs dans la régularisation de leur situation administrative et à encadrer leurs activités conformément à la réglementation en vigueur, en vue de structurer la filière et faciliter l'exercice de cette activité pour les porteurs de petits projets. Sur le plan de la commercialisation, le complexe avicole de l'Est, relevant de l'ONAB avait inauguré, le 5 juillet dernier, un point de vente de produits aquacoles dans la commune de Hassi Benabdallah, qui constituait une première expérience pour lui de commercialisation locale de produits issus de l'aquaculture. L'opération initiale a permis d'écouler une quantité importante de poisson et a suscité un accueil favorable de la part des citoyens, selon les informations fournies par la chambre inter-wilayas, surtout que le prix du Tilapia n'a guère dépassé les 500 DA/Kg. Une réaction qui souligne l'intérêt de développer des circuits de commercialisation et de rapprocher les produits aquacoles des consommateurs.

Souk Ahras

Plus de 3.000 qx de produits de liège en 2026

La wilaya de Souk Ahras a produit 3.314 quintaux de liège au titre de l'année en cours, a indiqué lundi le responsable en charge de la gestion du service des ressources, des études et des programmes à la Conservation des forêts, Ahmed Guerfi. Le responsable a précisé à l'APS que la campagne de récolte du liège a été effectuée sur une superficie de 1,792 hectares située dans la forêt de Fedj El Amd dans la commune d'Ouled Idriss, l'une des principales zones de production de liège de la wilaya. Il a ajouté que l'opération de démasclage, lancée début juin dernier, a été confiée à l'Entreprise régionale de génie rural Babor (projet de Souk Ahras) qui a généré, à cette occasion, quelque 40 postes d'emploi saisonniers au profit des jeunes des zones montagneuses et frontalières connues pour la densité de leurs forêts de liège. M. Guerfi a également indiqué qu'il a été planté, dans la wilaya de Souk Ahras durant la période 2014-2026, une superficie d'environ 180 hectares de chênes-lièges dans les communes de Mechroha et d'Ain Zana, dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre et à régénérer les surfaces forestières dans les zones touchées par les incendies.

Ouled Djellal

Vers la réception de 5 réservoirs

Il est prévu de réceptionner «avant fin 2026» cinq (5) réservoirs en cours de construction pour améliorer l'alimentation en eau potable des communes de Sidi Khaled et du chef-lieu de la wilaya d'Ouled Djellal, a indiqué, dimanche, le directeur de l'hydraulique, Kamel Henna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de 3 réservoirs à Sidi Khaled (2 de 2.500 m³ et un de 1.000 m³), et de 2 autres à Ouled Djellal, tous deux d'une capacité de 1.000 m³. Il a été ajouté qu'une enveloppe de plus de 433 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ces réservoirs dans le cadre des programmes sectoriels des exercices 2024 et 2025. M. Henna a indiqué que «l'objectif consiste à renforcer les capacités de stockage dans les communes de la wilaya, en particulier Ouled Djellal et Sidi Khaled, et d'améliorer le service public de l'eau en augmentant les heures de distribution».

Bouira

Trois projets de **développement** à Souk El-Khemis

La commune de Souk El-Khemis (wilaya de Bouira), a retenu de trois (3) projets de développement, dont l'aménagement d'une importante route la dépendante à la commune voisine de Khabouzia ainsi qu'à d'autres localités environnantes, à-on informé, lundi, auprès de cette collectivité locale. Ces projets comprennent la mise en place d'un réseau d'assainissement au profit de la localité d'Ain

Amer pour un montant de 5 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué que «les travaux avancent à un rythme accéléré». Un projet similaire a été lancé pour une enveloppe financière de plus de six (6) millions de dinars afin de réaliser un réseau d'assainissement dans la localité voisine de M'khalif. Le projet vient d'être lancé dans ce village situé à quelques kilomètres du chef-lieu communal de Souk Lakhmis,

at-on ajouté. Dans le secteur des travaux publics, la commune de Souk El-Khemis a bénéficié d'un important projet de réhabilitation de la route la dépendant aux villages environnants, comme Ouled Guelmam, ainsi qu'à la commune limitrophe de Khabouzia. Une enveloppe financière de l'ordre de 20 millions de dinars a été allouée à ce projet de réhabilitation sur une distance de 1,2 km, dont les travaux ont dépassé le seuil des

50 %, a précisé la même source. Ces projets avaient été lancés dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), tandis que d'autres projets de développement seront bientôt lancés dans la commune afin d'améliorer davantage les conditions de vie des citoyens notamment en matière de logements, de routes, et d'aménagement urbain, à-on souligne.

CANCER DU CÔLON

Ces signes fréquents souvent ignorés qui doivent alerter

Le cancer colorectal représente un enjeu majeur de santé publique à l'échelle mondiale. De plus en plus préoccupant, il touche des millions de personnes chaque année et peut évoluer silencieusement avant l'apparition des premiers symptômes. Bien qu'il affecte principalement les personnes de plus de 50 ans, il peut également survenir chez des adultes plus jeunes.



Souvent silencieux à ses débuts, le cancer colorectal peut évoluer sans provoquer de symptômes évidents, retardant ainsi son diagnostic. Selon les experts, certains signes, parfois banalisés, doivent inciter à consulter un médecin, notamment lorsqu'ils persistent ou réapparaissent. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 1,9 million de nouveaux cas de cancer colorectal et plus de 900 000 décès ont été enregistrés dans le monde en 2022, faisant de cette maladie le troisième cancer le plus fréquent et la deuxième cause de décès par cancer à l'échelle mondiale. Cette progression s'explique notamment par le vieillissement de la population, mais aussi par des facteurs liés au mode de vie, comme la sédentarité, le surpoids, une alimentation déséquilibrée et la consommation de tabac. Une augmentation des cas chez les adultes de moins de 50 ans est également observée dans plusieurs pays, même si les tendances va-

rient selon les régions. Parmi les signes d'alerte figurent la présence de sang dans les selles, qu'il soit rouge vif ou foncé, une modification persistante du transit intestinal, comme une diarrhée, une constipation ou des selles plus étroites que d'habitude, des douleurs abdominales récurrentes, des ballonnements persistants, une fatigue inhabituelle, une perte de poids inexplicable ou encore une anémie liée à une carence en fer. Ces manifestations ne signifient pas nécessairement qu'il s'agit d'un cancer, car elles peuvent être associées à d'autres maladies, mais elles ne doivent pas être négligées. Le cancer colorectal peut en effet ne provoquer aucun symptôme aux premiers stades, d'où l'importance du dépistage. En cas de sang dans les selles ou de troubles digestifs persistants, une consultation médicale est recommandée sans attendre, mettent en garde les experts. La prévention et le dépistage jouent un rôle essentiel dans la lutte contre cette maladie. Selon l'OMS, la prévention repose égale-

ment sur l'adoption de bonnes habitudes de vie. Il est ainsi recommandé de privilégier une alimentation riche en fruits, légumes et fibres, limiter la consommation de viandes transformées et de viandes rouges, pratiquer régulièrement une activité physique, maintenir un poids sain et bannir le tabac. Le dépistage, notamment par un test de recherche de sang occulte dans les selles et, si nécessaire, une coloscopie, permet de détecter des lésions précancéreuses ou un cancer à un stade précoce. L'âge de début et la fréquence du dépistage dépendent des recommandations nationales, des antécédents familiaux et des facteurs de risque individuels. Selon l'OMS, la détection précoce améliore les chances de traitement et peut réduire la mortalité. Face à cette maladie, la vigilance, la prévention et une prise en charge rapide des symptômes constituent des éléments essentiels pour limiter les complications et sauver des vies.

A.B

Octobre Rose à Ouargla

Mobilisation d'envergure pour la santé des femmes

La wilaya de Ouargla revêt les couleurs d'Octobre Rose pour mener un combat vital contre le cancer du sein, à travers un programme ambitieux orchestré par la Direction de la Santé et de la Population (DSP), sous le patronage du ministère de la Santé, a-t-on appris, récemment auprès de la DSP. Ainsi, un dispositif itinérant est déployé pour aller au plus près de la population féminine tout au long du mois d'octobre, sous la bannière unificatrice «Ensemble contre le cancer du sein», et consistant à briser les tabous, informer sans alarmer et convaincre que la détection précoce reste la meilleure arme pour guérir. Afin de toucher un public le plus large possible, les équipes médicales et les acteurs de la prévention ont débuté l'opération par la périphérie de la wilaya, à savoir les quartiers décentrés ainsi que les zones rurales et éloignées, investissant aussi bien les établissements de santé de proximité que les structures éducatives, universitaires, administratives, aussi bien dans les zones urbaines que rurales.

Après le lancement officiel, les caravanes de sensibilisation et dépistage ont ciblé plusieurs polycliniques notamment à Frane, El-Hadeb, Ain-Moussa, Om-Erraneb, Ain El-Beida, Gher-Boughoufala, El-Bour, N'goussa, Bala, El-Bekrat, Hassi-Benabdallah, Bouameur sans oublier Saïd-Otha, Mekhadma et Haoud-Berkaoui. Les caravanes ont ciblé dans une seconde phase les établissements et administrations publiques, et le cap sera ensuite donné vers l'hôpital ophtalmologique d'amitié Algérie-Cuba ainsi que l'hôpital psychiatrique d'El-Hadeb et Dar-Errahma, attenante. En milieu universitaire et de jeunesse, les journées du 26 et 27 octobre seront dédiées au pôle universitaire 3, ainsi qu'au rectorat afin de sensibiliser et offrir un dépistage gratuit aux étudiantes et personnel administratif et pédagogique.

La dernière étape prévue au programme concernera quant à elles la daïra frontalière d'El-Borma.

Bien plus qu'un calendrier de consultations, l'initiative mise sur une approche globale associant examens cliniques, écoute, conseils pratique et soutien psychologique. A travers un message empreint de bienveillance telle que «Tu es forte et capable de faire face» ou encore «sois consciente et n'attends pas les symptômes», les professionnels de santé rappellent que le réflexe du dépistage ne doit plus être différé et appellent de leurs vœux l'adhésion de l'ensemble des femmes de la wilaya à cette campagne, en vue de bénéficier du dépistage précoce en contact direct avec les spécialistes. Tout au long du mois, les structures partenaires restent ouvertes pour accueillir, orienter et accompagner toutes les femmes souhaitant effectuer un bilan préventif. «Une opportunité précieuse à saisir pour préserver sa santé», estime la DSP.

Sites touristiques, archéologiques et historiques à Constantine

Affluence croissante des touristes étrangers

Les sites touristiques, archéologiques et historiques de la wilaya de Constantine enregistrent, depuis le début de l'année 2026, une affluence croissante de touristes étrangers, témoignant de la dynamique touristique soutenue que connaît la ville des ponts suspendus, a indiqué samedi le directeur du tourisme et de l'artisanat, Riyad Amine Dahmani. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que plus de 15.802 touristes étrangers, de différentes nationalités, notamment japonaise, australienne, américaine, allemande, belge, canadienne, italienne et polonaise, avaient visité les différents

sites patrimoniaux de la wilaya à la fin du mois de septembre dernier. Parmi les sites les plus prisés figurent, notamment le palais d'Ahmed Bey, la mosquée l'Emir Abdelkader ainsi que le Musée public national Cirta, qui abrite une mosaïque représentant Vénus, datant du IIe siècle, et d'importantes collections numides, romaines et islamiques. Les ponts emblématiques de la ville constituent également des destinations privilégiées pour les visiteurs étrangers. Ces ouvrages d'art, qui ont valu à Constantine son surnom de «ville des ponts», comprennent, notamment le pont suspendu de Sidi M'Cid, long de plus de 164 mètres, le pont de Bab El Kantara

et le pont de Sidi Rached, considéré comme l'un des ponts en pierre les plus remarquables au monde.

S'y ajoute le pont Mellah Slimane, qui surplombe les gorges du Rhummel.

Le parcours touristique englobe également la vieille ville, notamment les quartiers de Souika et de la Casbah, avec leurs ruelles étroites et leurs mosquées anciennes, le site archéologique de Tiddis, situé à 30 km au nord-ouest de Constantine, les arcs romains ainsi que la forêt de Djebel Ouahch, entre autres sites naturels et

patrimoniaux. M. Dahmani a estimé que cette progression de la fréquentation touristique était le fruit des efforts consentis par l'Etat en faveur du développement du secteur, des mesures incitatives destinées aux opérateurs ainsi que des projets structurants réalisés ou en cours de concrétisation. Il a notamment cité la réhabilitation du Chemin des touristes, l'aménagement du Village des arts et de l'artisanat, la valorisation des sites patrimoniaux et la mise en lumière des ponts, autant d'initiatives visant à renforcer l'attractivité touristique de la ville et à mettre davantage en valeur la richesse de son patrimoine.

MALAISIE

Nouvelle suspension de vols en raison de la pollution

La compagnie aérienne malaisienne Firefly a prolongé jusqu'à mercredi l'annulation de ses vols entre Kuala Lumpur et Singapour, en raison de la qualité de l'air qui s'est fortement dégradée à la suite de la fumée des incendies en Indonésie voisine. Dans un communiqué publié mardi, Firefly a qualifié de « mesure de sécurité proactive » la prolongation de la suspension des vols, entamée samedi, entre l'aéroport Sultan Abdul Aziz Shah de Kuala Lumpur et l'aéroport Seletar à Singapour.

Tôt mardi, Singapour figurait parmi les deux grandes villes les plus polluées au monde selon IQAir, un organisme suisse de surveillance de la qualité de l'air. L'indice de la qualité de l'air atteint à « 193 » mardi dans la cité-Etat, un niveau « nocif » pour la santé. Au-delà de 300, le niveau de qualité de l'air est considéré comme « dangereux ». A Singapour, les autorités ont activé des dispositifs permettant aux habitants de bénéficier de soins à des prix abordables pour des problèmes de santé liés à la fumée toxique. Ce dispositif avait été activé pour la dernière fois en 2015, déjà en raison de la fumée toxique problème d'incendies en Indonésie. Selon les experts, les incendies en Indonésie sont attisés par un phénomène météorologique El Nino d'une intensité exceptionnelle, provoquant les pires niveaux de pollution enregistrés depuis des années.

PAKISTAN

Quatre morts et des blessés dans le déraillement d'un train

Au moins quatre personnes sont mortes et une douzaine d'autres ont été blessées dans le déraillement d'un train mardi près de Multan dans le sud de la province pakistanaise du Punjab, ont indiqué les services de secours et un sauveteur. Selon Farooq Ahmed, porte-parole des services de secours du Pendjab, « quatre personnes sont mortes et au moins 17 ont été blessées », tandis que les causes de l'accident restent inconnues. M. Ahmed a ajouté que 11 ambulances et 30 sauveteurs ont été déployés sur les lieux après le signalement de l'accident. Le président pakistanais Asif Ali Zardari et le Premier ministre Shehbaz Sharif ont exprimé leur tristesse après cet accident. M. Zardari a ordonné aux autorités de « mener une enquête transparente sur les causes de l'accident ». En août 2023, au moins 34 personnes avaient trouvé la mort dans un déraillement de train dans le sud du Pakistan, près de Nawabshah.

GUINÉE

Les élections sénatoriales fixées au 20 décembre

Le président guinéen Mamadi Doumbouya a fixé au 20 décembre prochain l'organisation des élections sénatoriales et au 29 novembre celles des conseils régionaux, selon un décret lu lundi soir à la télévision nationale. Selon le décret, le scrutin pour l'élection des conseils régionaux à travers le pays et dans la capitale Conakry se tiendra le 29 novembre. Quelques semaines plus tard, le 20 décembre, se déroulera l'élection des deux niveaux des membres du Sénat, également dans l'ensemble des régions et à Conakry. Le dernier tiers des sénateurs est nommé par le président de la République. Des élections législatives ont eu lieu dans le pays fin mai dernier. La mouvance du président et ses partis alliés ont remporté plus de 80% des sièges du Parlement.

EBOLA EN RD CONGO

8.978 cas confirmés et 4.336 décès

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) totalise 8.978 cas confirmés et 4.336 décès, tandis que le taux de létalité s'établit à 48,3%, selon le dernier point de situation communiqué par les autorités locales. « Dix-huit nouvelles guérisons ont été enregistrées en 24 heures, dont celle d'un médecin dans la Tshopo. Aucun nouveau cas confirmé n'a été enregistré au Bas-Uélé, au Sud-Kivu et au Sud-Ubangi », selon les mêmes sources. Un précédent bilan faisait état de 8.750 cas confirmés et 4.280 décès. La riposte se poursuit dans sept provinces et 65 zones de santé touchées. Au total, 945 patients sont en isolement ou hospitalisés, tandis que 2356 personnes sont guéries », a-t-on ajouté de même source, notant que le suivi des contacts atteint 81,0 %. Les autorités sanitaires, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), renforcent également l'accompagnement psychologique des personnes touchées, confrontées à la peur, à l'isolement et à la stigmatisation.

Inondations au Mexique

Cinq morts après le passage de l'ouragan Simon et de la tempête Rachel

Le passage de l'ouragan Simon sur la côte pacifique du Mexique et de la tempête tropicale Rachel dans le nord-ouest du pays a fait au moins cinq morts, provoqué des inondations et entraîné des glissements de terrain dans plusieurs localités. Si Rachel s'est désormais dissipée, les autorités restent vigilantes face aux fortes pluies et aux risques d'inondations liés à Simon.



Dans l'État de Basse-Californie, au nord-ouest du Mexique, la tempête Rachel a fait quatre victimes appartenant à une même famille, dont deux mineurs et deux adultes, selon le parquet de l'État. Les quatre corps ont été retrouvés à la périphérie de la ville d'Ensenada, dans une zone pauvre et peu urbanisée, après les fortes pluies qui ont provoqué des inondations. Cinq autres personnes étaient toujours portées disparues au moment du bilan communiqué par les autorités.

Les forces de sécurité ont secouru 32 personnes isolées dans différentes zones de la région, notamment à l'aide d'hélicoptères. Bien que la tempête

Rachel soit désormais dissipée, les opérations de recherche se poursuivent afin de retrouver les personnes disparues. Plus au sud, dans l'État de Guerrero, l'ouragan Simon a causé la mort d'une personne âgée de 71 ans, victime de l'effondrement d'un mur, a annoncé la gouverneure Evelyn Salgado. Les pluies torrentielles associées au cyclone ont également provoqué des inondations dans plusieurs rues de la station balnéaire d'Acapulco.

Classé en catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson, qui en compte cinq, Simon a généré des vents pouvant atteindre 155 km/h, selon les bulletins météorologiques cités. Le phénomène n'a toute-

fois pas touché terre au moment des premiers bilans et ses vents ont faibli au contact des reliefs montagneux le long de la côte, limitant les destructions redoutées.

Malgré cet affaiblissement, les autorités ont maintenu leur vigilance en raison des fortes précipitations susceptibles de provoquer de nouvelles crues, des glissements de terrain et des vagues pouvant atteindre cinq mètres dans certaines localités. Des inondations ont également été signalées dans des zones proches de rivières et de ruisseaux dont le niveau avait augmenté, notamment dans les États du Michoacán et de Colima.

Chute d'un minibus dans un ravin

Dix morts et quatre blessés en Bolivie

Dix personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées lundi dans un accident de la route en Bolivie, lorsqu'un minibus est tombé dans un ravin dans une région montagneuse de l'ouest du pays, a annoncé la police. L'accident s'est produit à l'aube sur une route en terre près d'Irupana, dans la région des Yungas, à environ 70 km à l'est

de La Paz. Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent le véhicule détruit au fond d'un ravin, près d'une rivière. « Pour l'instant, nous déplorons dix morts », a déclaré à la chaîne Unitel le colonel Ricardo Terrazas, chef de la police du département de La Paz. Il a également fait état de quatre blessés, transportés dans des hôpitaux de

La Paz, et précisé que les causes de l'accident étaient encore inconnues et que la police de la route avait ouvert une enquête. La plupart des victimes travaillaient dans une mine locale, selon les médias. Environ 1.400 personnes meurent chaque année sur les routes de Bolivie, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Argentine

Brève fermeture des chutes d'Iguazu en raison d'alertes de crue

Les autorités ont temporairement fermé lundi l'accès des touristes aux chutes d'Iguazu, dans le nord-est de l'Argentine, en raison de la crue de la rivière du même nom. Parallèlement, des alertes ont été émises concernant la hausse du débit des fleuves Parana et Uruguay, provoquée par les pluies dues au phénomène El Nino. La direction du parc national d'Iguazu et l'entreprise concessionnaire du site ont restreint l'accès aux zones touristiques des chutes, après que le débit de la rivière a dépassé les 12.000 m³ par seconde, soit plus de six fois sa moyenne habituelle. « Une restriction temporaire de la circulation des personnes et de l'accès aux zones ouvertes au public a été mise en place », a indiqué le parc national. Plus tard dans la journée, les autorités du parc ont fait état d'une « baisse progressive » du débit du fleuve permettant « de lever la restriction préventive d'accès et de normaliser les activités » à partir de mardi. Des fermetures pour cause de crue ont déjà eu lieu dans ce parc en 2023 et 2024, lors d'un précédent épisode El Nino qui avait détruit des passerelles dans la zone touristique de la « Gorge du Diable ». En août, les autorités du parc avaient fermé cette partie du circuit et démonté des passerelles par précaution, anticipant un phénomène météorologique similaire, voire plus puissant, que celui survenu précédemment. Des météorologues du monde entier ont averti que le phénomène El Niño actuel pourrait devenir le plus puissant jamais observé. El Nino fait grimper les températures dans le Pacifique tropical, provoquant des changements climatiques susceptibles d'augmenter les risques de sécheresse et d'inondations, tout en exacerbant le réchauffement climatique. Le Service météorologique national (SMN) argentin a signalé que, jusqu'en septembre, la région du littoral argentin a connu des excès de prélèvement « comparables à la moyenne des forts épisodes d'El Niño ». « Les excès sont relativement faibles au début, mais ils augmentent à mesure que l'année avance, en particulier durant l'été et l'automne » austraux, en 2027, a averti le SMN. Parallèlement, l'organisme binational gérant la centrale hydroélectrique de Yacyretá, situé à la frontière entre l'Argentine et le Paraguay, a indiqué lundi que le débit du fleuve Parana avait dépassé les moyennes historiques de 37% en septembre et de 40% depuis début octobre. La crue du fleuve Uruguay a par ailleurs contraint à l'évacuation de dizaines de personnes dans les zones riveraines de Concordia et Paso de los Libres, selon la presse locale.

EN

Hemdani **active** le réseau européen

A l'approche du regroupement de novembre, le staff technique des Verts, emmené par Brahim Hemdani, passe à la vitesse supérieure dans son chantier de prospection. L'enjeu prioritaire consiste à dénicher de nouvelles options tactiques et à donner davantage de profondeur à l'effectif.

Pour ce faire, une mission d'observation en Europe est programmée, parallèlement à un suivi rigoureux des acteurs du championnat local et des joutes continentales.

La direction technique cible des secteurs stratégiques pour accroître la compétitivité globale du groupe. L'axe central de la défense figure au premier rang des urgences, ce secteur nécessitant une concurrence plus vive et une meilleure complémentarité. Plusieurs axiaux évoluant dans divers championnats européens feront l'objet d'une observation minutieuse afin de mesurer leur aptitude au très haut niveau international. Le poste de dernier rempart retient tout autant l'attention du sélectionneur. Garantir une émulation saine dans les cages demeure indispensable pour bâtir une équipe solide, et le staff compte passer au criblage plusieurs portiers avant d'arrêter des choix définitifs. Enfin, la quête d'un avant-centre au profil complémentaire est officiellement lancée. Il s'agira de dénicher un attaquant capable de s'adapter rapidement aux exigences du schéma de jeu. La prospection ne se limitera pas aux expatriés. L'encadrement technique prévoit également d'étendre son champ d'action sur le territoire national pour superviser les éléments en vue en Ligue 1, en particulier ceux qui disputent les coupes d'Afrique sous les couleurs du MC Alger, du CR Belouizdad et de l'USM Alger. Ces joutes africaines offrent un test de vérité idéal pour évaluer l'impact physique, la gestion de la pression et la discipline tactique des joueurs locaux. Cette double stratégie en Europe et en Algérie permettra de constituer une base de données solide et réactive face aux imprévus, qu'il s'agisse de blessures, de suspensions ou de baisses de forme.

L'option Karim Matmour privilégiée

Sur le plan organisationnel, la structuration de l'encadrement poursuit son cours. Selon des sources proches du dossier, les membres du staff auraient proposé de faire appel à Karim Matmour, plutôt qu'à Nadir Belhadj dont le nom avait été évoqué dans un premier temps pour intégrer la barre technique des Verts.

Le vécu international et l'expérience du haut niveau de Matmour constituent des atouts majeurs pour seconder Brahim Hemdani

dans ses nouvelles fonctions. Toutefois, en attendant une confirmation officielle de la fédération, cette option reste à finaliser. Le calendrier serré ne laisse aucun répit à la nouvelle équipe technique. L'échéance capitale de ce début de mandat se précise avec le rassemblement de novembre, où l'Algérie croquera le fer avec le Togo lors des quatrième et cinquième journées des éliminatoires de la CAN 2027, prévues les 14 et 17 novembre prochains. Cette explication en deux actes servira de premier test grandeur nature pour valider la méthode Hemdani. Entre la tournée européenne, la supervision de la Ligue 1 et les réglages au sein de son staff, le sélectionneur entend se donner toutes les garanties pour aborder ces deux rendez-vous cruciaux dans les meilleures conditions.

H.M.



O Marseille

Gouri meilleur Africain en 2026

Amine Gouri continue d'empiler les statistiques en 2026. L'attaquant de l'OM affiche le meilleur ratio de buts et passes décisives parmi les joueurs africains évoluant dans les cinq grands championnats européens. Amine Gouri termine pour l'instant l'année 2026 en tête d'un classement particulièrement flatteur. L'international algérien est le joueur africain le plus décisif parmi ceux évoluant dans les cinq grands championnats européens, en cumulant 24 buts et passes décisives en 36 rencontres toutes compétitions confondues, soit un ratio de 0,67 contribution par match. Dans le détail, l'attaquant de l'Olympique de Marseille affiche 19 buts et 5 passes décisives sur l'année civile. Il devance le Guinéen Serhou Guirassy, deuxième avec 22 contributions offensives en 34 matchs, tandis que le Sénégalais Ismaïla Sarr com-

plète le podium avec 20 contributions en 38 apparitions. Une régularité qui confirme l'excellente année réalisée par Amine Gouri, aussi bien avec son club qu'avec l'équipe nationale algérienne. Malgré quelques pépinières physiques, l'ancien Rennais a continué d'empiler les statistiques et conserve une petite avance sur ses concurrents africains. Hier encore, Gouri a participé à la victoire de l'OM face à Troyes (2-0), sans toutefois se montrer décisif. Son coéquipier en club et en sélection, Hamed Abdelli, s'est en revanche illustré en transformant un penalty dans les toutes dernières secondes pour sceller définitivement le succès marseillais.



Natation Fédération algérienne

L'AG électorale fixée au 31 octobre à Fouka

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA) se tiendra le 31 octobre (9h30) au Centre national de regroupement et de préparation des élites sportives des frères Soukane, à Fouka (wilaya de Tipaza), à-on avis lundi auprès de l'instance fédérale.

L'AG électorale sera précédée par l'organisation de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) fixée au samedi 24 octobre, consacrée à l'installation des commissions juridiques indispensables à la surveillance de la transparence du contrôle. Il s'agit de la commission des candidatures, de la commission de recours ainsi que de la commission de passation des consignes.

L'Assemblée générale électorale se réunira afin de procéder à l'élection d'un nouveau président à la tête de la structure fédérale. Le futur élu aura pour mission principale de mener à bien et de finaliser le reste du mandat olympique 2025-2028.

Pour rappel, ce processus électoral intervient à la suite de la vacance du poste, après la démission officialisée le 25 septembre dernier de l'ancien président de l'instance, Nasreddine Zahafi.

L- 2/ amateur

Quatre matchs de suspension ferme pour Benchérifa

La commission de discipline de la ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé lundi avoir infligé quatre matchs de suspension fermes et une amende de 100.000 DA aux joueurs Zakaria Benchérifa (NA Hussein Dey) et Mohamed Benayad (JS Taghit), pour «insultes» envers les arbitres ayant officié les matchs de leurs équipes respectives lors de la quatrième journée de Ligue 2.

Dans le Groupe Centre-Ouest, le Nasria s'était incliné (3-2) chez l'IRB Sidi M'Hamed Bénéali, alors que dans le Groupe Centre-Est, la JST a été tenue en échec à domicile par le WA Mostaganem (1-1).

L 1 Mobilis (5e journée)

Le CRB conforte sa place de leader

Le CR Belouizdad a conforté sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant en déplacement devant la JS El-Biar (3-2), alors que l'USM Khenchela a signé son premier succès de la saison en dominant à domicile le CS Constantine (2-0), en ouverture de la 5e journée, disputée lundi et qui se poursuivra mardi.

Au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, le Chabab a dû puiser dans ses ressources pour venir à bout de la formation d'El-Biar, qui a longtemps tenu tête au leader.

La rencontre a commencé sur les chapeaux de roue avec l'ouverture du score de l'attaquant tunisien Ben Hammouda dès la première minute, sur une réalisation parmi les plus rapides enregistrés dans l'histoire du championnat national. La réaction de la JSEB ne s'est pas fait attendre, Aribi, passée notamment par le CRB, remettant les deux équipes à égalité à la 11e minute. Le CRB a repris l'avantage avant la pause grâce à Boualia, arrivé de l'ES Tunis, qui a trouvé le chemin des filets à la 36e minute.

Au retour des vestiaires, Aribi s'est de nouveau

illustré en signant son deuxième mais personnel (55'), relançant ainsi les débats. Mais El-Mellali a finalement fait pencher la balance en faveur du Chabab en inscrivant le but de la victoire à la 68e minute.

Grâce à cette quatrième victoire de suite, le CRB porte son total à 13 points et consolide son fauteuil de leader. De son côté, la JS El-Biar, qui retombe dans ses travers, concède sa troisième défaite depuis le début de l'exercice et reste bloquée à quatre unités.

Dans l'autre rencontre de la journée, l'USM Khen-

chela a pris le meilleur sur le CS Constantine (2-0), décrochant ainsi sa première victoire de la saison, après deux nuls et une défaite.

Le Sénégalais Fall a débouqué la situation juste avant la mi-temps (44e), avant que Benzid ne fasse le break à la 57e minute, permettant aux locaux de gérer la suite de la fête en toute aisance. Ce succès permet à l'USMK de porter son capital en cinq points. En revanche, le CSC n'a pas réussi à enchaîner après sa large victoire à domicile face à l'US Biskra (4-0) lors de la précédente journée et demeure à sept points.

PREMIER LEAGUE

Manchester City a **tué** la concurrence

L'affaire est en cours. Mais si Manchester City a réellement gonflé artificiellement ses revenus et minoré ses dépenses pour plus d'un milliard d'euros entre 2009 et 2018, cela aurait eu des répercussions directes sur le mercato. Avec un avantage concurrentiel démesuré pour se renforcer et affaiblir ses rivaux. Surtout en Angleterre. Mais pas seulement...



1,44 milliard d'euros. C'est le montant total des transferts réalisés par Manchester City entre 2009 et 2018, dans le sens des arrivées, selon le site transfermarkt.com. Le chiffre donne le vertige. Il est surtout interprété d'une manière différente depuis que la Premier League a reconnu le club coupable de 114 infractions aux règles financières du championnat anglais sur cette période. City a fait appel de cette décision et sa culpabilité reste à confirmer.

Si elle était définitivement avérée, ses conséquences a posteriori sur le mercato de l'époque seraient à la hauteur des sommes déboursées. Monstrueuses. Il y a le

chiffre et l'écart. 1,44 milliard d'euros, cela fait de Manchester City le club qui a le plus dépensé sur le mercato entre 2009 et 2018. De très loin. Il y a plus de 300 millions d'euros d'écart avec les deux autres clubs les plus dépensiers sur la période, Chelsea (1,12 milliard) et le FC Barcelone (1,11 milliard).

C'est déjà colossal. Mais surtout, ce chiffre n'est absolument pas compensé par les revenus issus de la vente des joueurs entre 2009 et 2018. Le montant total s'élève à 381,04 millions d'euros. Près de quatre fois moins que celui des dépenses. Sur la période, City affiche ainsi une balance négative supérieure au milliard

d'euros (1,063 milliard). Là aussi, il y a un écart supérieur à 300 millions d'euros par rapport au deuxième club le plus déficitaire sur la période, le PSG (719,35 millions d'euros).

Le symbole Tevez, la saignée d'Arsenal

Sur le mercato, durant ces neuf saisons, il y avait City et les autres. Le club mancunien a usé de moyens illégaux, selon la Premier League, pour dominer le marché des transferts. Avec des répercussions multiples. Sa supériorité financière a bouleversé le rapport de forces, en Europe de manière générale et en Premier League en particulier. Elle lui a permis de se renforcer en affaiblissant la concurrence, préparant ainsi sa future domination.

City a eu à la fois la capacité de payer des indemnités importantes et de gonfler les salaires à des niveaux jamais atteints jusque-là. Le premier transfert retentissant de 2009, celui de Carlos Tevez, a finalement annoncé la couleur. En passant de Manchester United, alors champion d'Angleterre, au club voisin, seulement 10e au classement, la star argentine a quasiment doublé ses émoluments (de 6 millions d'euros à près de 11 millions d'euros). Il y a surtout un côté symbolique. Sportivement, les Red Devils n'en ont pas forcément subi d'énormes conséquences, puisque Tevez n'était pas un titulaire indiscutable de Sir Alex Ferguson.

Le constat n'est pas le même pour Arsenal. Entre 2009 et 2014, les Gunners ont vu pas moins de cinq cadres partir à City (Emmanuel Adebayor et Kolo Touré en 2009, Samir Nasri et Gaël Clichy en 2011 et Bacary Sagna en 2014). Arsenal était alors vulnérable financièrement avec le remboursement du prêt de la construction de l'Emirates et ne pouvait pas rivaliser sur d'importantes propositions salariales, ce dont City a profité. Conséquence directe ou pas, le rapport de force sportif s'est inversé. A partir de 2011 et jusqu'en 2024, à l'exception de 2016, le club mancunien a toujours fini devant son homologue londonien au classement.

D'autres clubs anglais ont vu leur compétitivité mise à mal au fur et à mesure que leurs meilleurs éléments s'envolaient à Manchester City. Comme Aston Villa (Gareth Barry en 2009, James Milner en 2010 et Fabian Delph en 2015) ou Everton (Joleon Lescott en 2010, Jack Rodwell en 2012 et John Stones en 2016). Ou Liverpool, quand Raheem Sterling en devenu le joueur anglais le plus cher de l'histoire de la Premier League en passant à City pour 68 millions d'euros en 2015.


**AL NASR
(ARABIE SAOUDITE)
981e but pour
Ronaldo**

Cristiano Ronaldo a inscrit le deuxième but lors de la victoire d'Al-Nassr (3-1) contre Neftchi Fargona, lundi soir en Ligue des champions asiatique. Le Portugais porte son total à 981 réalisations en carrière.

Il en fallait plus pour enrayer la machine à marquer «CR7». Malgré un coup d'envoi retardé d'environ une heure en raison de l'interception d'un missile balistique au-dessus de Riyad, Cristiano Ronaldo a rajouté un but de plus à son compteur sur la pelouse de l'Al-Awwal Park. A la suite d'un centre dévié par Sadio Mané depuis son aile gauche, Ayman Yahya, entré en jeu à la 13e à la place de Kingsley Coman sorti sur blessure, a remis le ballon du torse en direction de Ronaldo qui a envoyé une puissante volée au fond des cages du gardien Ouzbek Botirali Ergashev. Deux jours après avoir été suspendu à titre

provisoire par la sélection portugaise, le meilleur buteur de l'histoire de la Seleção n'a pas perdu de temps avant de retrouver le chemin des filets. Cette réalisation, inscrite en première période (42e minute), est la 981e de sa carrière professionnelle. A 41 ans, le quintuple Ballon d'Or France Football n'est donc plus qu'à 19 buts de la barre symbolique des 1000.

PSG

Luis Enrique explique son **attachement** et à la ville

Dans une interview diffusée par les médias du PSG, Luis Enrique profite de l'officialisation de sa prolongation de contrat pour exprimer son amour pour Paris et ceux qui composent le club. Pour formaliser la prolongation du contrat de Luis Enrique (56 ans)

jusqu'en 2030, le PSG a diffusé lundi une interview réalisée en interne, avant le match gagné contre Le Mans samedi (3-1). Il y a exprimé son bonheur de travailler dans un club ambitieux, qui lui accorde une confiance totale. Luis Enrique a attaqué sa quatrième saison sur le banc du PSG. Jamais il n'était resté à la tête d'une équipe aussi longtemps: «Paris est différent, Paris est spécial. Il y a la confiance du club, du président et de Luis Campos (le conseiller sportif). La connexion avec Luis Campos, dès les premiers jours, a été très spéciale. Je me souviens d'une phrase que j'avais prononcée lorsque j'étais à la tête de la sélection espagnole: «Je ne sais pas

quel sera le résultat après plusieurs années, mais je sais que nous allons perdre des matches. Nous allons peut-être perdre une rencontre, une qualification pour une Coupe du monde ou un Euro en jouant de cette manière. Mais je suis pleinement convaincu que cette façon de jouer est la meilleure pour gagner.» Normalement, je n'arrive pas toujours à établir cette connexion. A Paris, il y a eu une véritable connexion avec les supporters, avec le club. Je suis un étranger, mais j'espère rester connecté à cette ville pour le reste de ma vie.»

«C'était notre premier objectif lorsque nous sommes arrivés ici: marquer l'histoire. L'envie

de gagner en permanence est une caractéristique essentielle du très haut niveau. Je veux gagner le match de padel contre Achraf Hakimi, puis gagner le match du lendemain, gagner l'entraînement, gagner le prochain match. C'est toujours le même objectif: gagner et continuer à gagner. Je voudrais que nous soyons reconnus comme une équipe respectueuse, courageuse et ambitieuse, composée de joueurs de grand talent. Je pense que c'est important de montrer aux enfants que l'on peut jouer et gagner au football en prenant du plaisir. Il faut aussi que les supporters prennent du plaisir à nous regarder.»

**FIFA
Nouvelle
polémique
autour
d'Infantino**

Dans la tempête depuis maintenant plusieurs semaines, Gianni Infantino voit sa situation se dégrader un peu plus. Selon les informations du Times, la FIFA n'aurait pas déclaré l'ensemble des salaires touchés par son président en 2024. Une somme manquante de 1,5 million d'euros est ainsi évoquée.

C'est une enquête qui ne va pas vraiment arranger son cas. Critiqué, acculé, poussé au départ depuis plusieurs semaines, le président de la FIFA Gianni Infantino, qui résiste malgré tout, a fait l'objet d'une enquête du Times publiée lundi. Selon les informations de nos confrères, l'instance mondiale n'aurait pas déclaré l'ensemble des rémunérations perçues par son président il y a deux ans, en 2024.

A l'époque, et alors que la rémunération du président de la FIFA doit toujours «être rendue publique», une somme de 4,3 millions de francs suisses (environ 4,6 millions d'euros) avait été annoncée. Sauf que, dans ce rapport annuel, un montant de 1,5 million d'euros aurait été «oublié», celui versé par la société FWC2026 US Inc., organisatrice de la Coupe du monde. Toujours selon le Times, qui évoque la possibilité de versements supplémentaires également en 2025 et 2026, Infantino aurait notamment utilisé cet argent pour financer «l'utilisation de sa villa en bord de mer, située dans l'un des quartiers les plus prisés de Miami Beach». Pas vraiment de quoi améliorer son image à quelques mois de la prochaine élection à la présidence de la FIFA, qui se déroulera lors du 77e congrès de l'instance, le 18 mars 2027.

LES MOTS CROISÉS

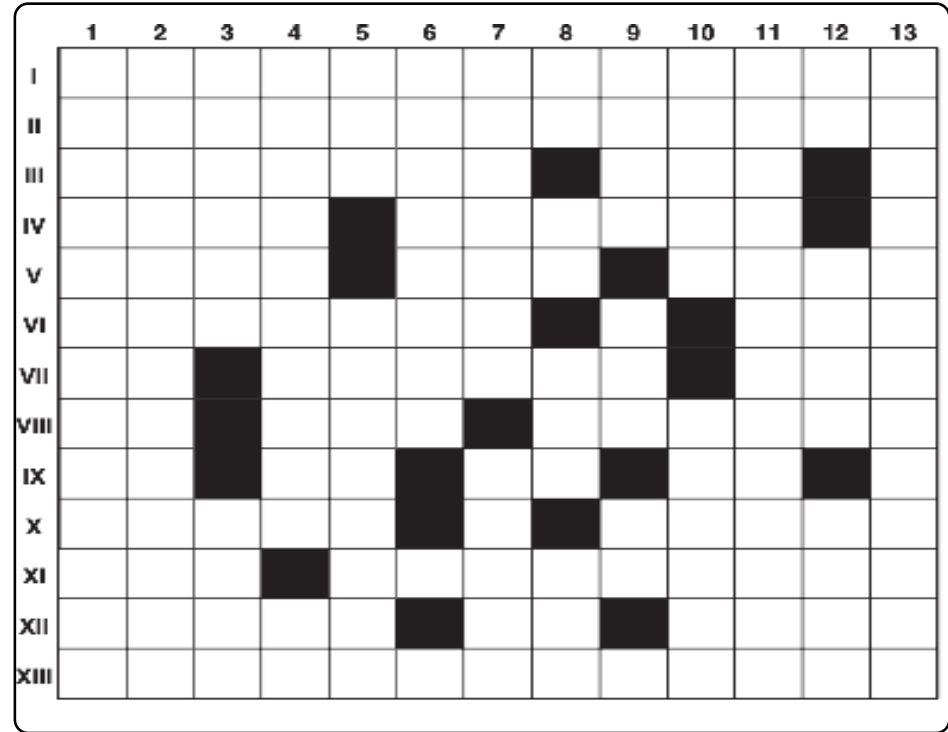
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
MOTEUR DE RECHERCHE

- AIKIDO

ASHKENAZES

BABOUCHKA

BASKET

BIKINI

BOOKMAKER

BUNKER

CHAPKA
- COOKIE

JACKPOT

JOKER

KABYLE

KAPOK

KARSTIQUE

KEFFIEH

KEPI
- KETCHUP

KILOMETRE

KIPPA

KIPPOUR

KOPECK

KOSOVARS

KURDE

KYSTE
- LOUKOUM

MARKETING

MIKADO

MOKA

NICKEL

OUKASE

PANCAKE

PAPRIKA
- POLKA

SANSKRIT

SKIPPER

STEAK

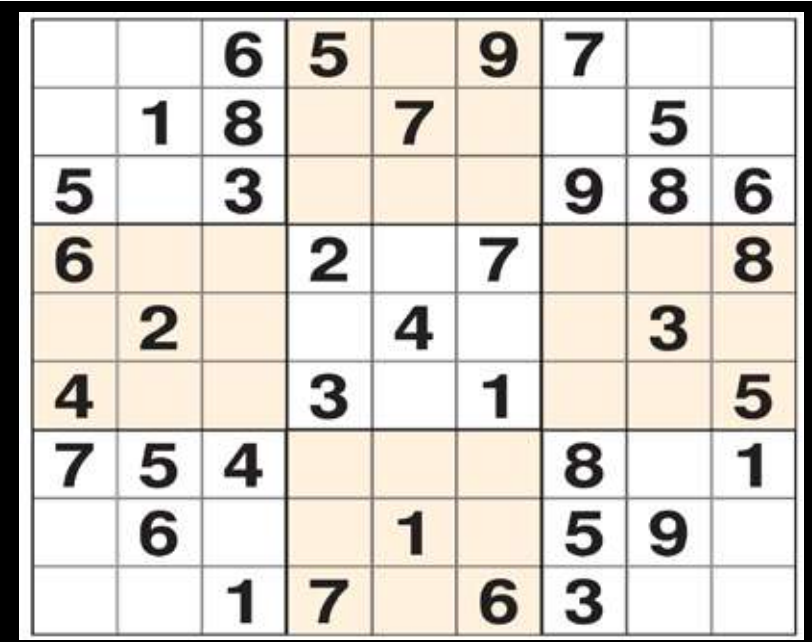
STOCK

SUDOKU

TROTSKISTE



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



Rentrée culturelle à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri

Sid-Ahmed Agoumi et Ouardia Zouba à l'honneur

Entre mémoire et transmission, la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a rendu hommage à deux figures du patrimoine artistique algérien. Sid-Ahmed Agoumi, ancien directeur de l'établissement, et Ouardia Zouba, gardienne de la poterie traditionnelle, voient ainsi leurs parcours distingués à l'occasion de la nouvelle rentrée culturelle.



NASSIM TERKI

La Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a lancé, samedi dernier, sa nouvelle saison culturelle avec la reprise des ateliers de formation de son siège et de son annexe d'Azazga. Cette rentrée a également été marquée par deux hommages, l'un à Sid-Ahmed Agoumi, comédien et ancien directeur de l'établissement, l'autre à Ouardia Zouba, figure de la poterie traditionnelle. Le nom de Sid-Ahmed Agoumi restera associé à l'histoire de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, qu'il a dirigée de 1977 à 1987. Comédien reconnu du théâtre et du cinéma algériens, il a contribué aux premières étapes du développement de cette institution culturelle. À l'occasion de la cérémonie d'ouverture, la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Nabila Gouméziane, a rappelé le parcours de l'artiste, de son vrai nom Ahmed Meziane, et sa contribution à la vie culturelle nationale. En signe de reconnaissance, le bloc abritant les ateliers porte désormais son nom. « C'est pour la

première fois qu'une promotion de nos ateliers est dédiée à un artiste », a précisé le responsable, soulignant que cette initiative ne se limite pas à un geste symbolique. Elle traduit, selon elle, la volonté de préserver la mémoire de celles et ceux qui ont consacré leur vie à l'art et à la culture. Premier directeur de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, Sid-Ahmed Agoumi a participé à la mise en place de cet espace dédié à la création et à la diffusion culturelles. Son passage a contribué à forger l'identité de l'établissement et à définir sa vocation. « Son passage demeure inscrit dans la mémoire de notre institution, dans son identité et dans sa vocation culturelle », a rappelé Nabila Gouméziane. La présence du fils du défunt a donné à cet hommage une dimension familiale, au-delà de la reconnaissance institutionnelle. À travers cette initiative, la Maison de la culture entend ainsi maintenir vivant le souvenir d'un artiste dont le parcours demeure lié à son histoire. La cérémonie a également permis de mettre à l'honneur Ouardia Zouba, pionnière de la poterie traditionnelle et ancienne animatrice de l'atelier de poterie de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri. Son parcours est étroitement lié à

la préservation d'un savoir-faire ancestral, transmis au fil des générations. Par son travail et son engagement, elle a contribué à faire vivre une pratique artisanale qui occupe une place importante dans le patrimoine culturel et l'identité locale. Pour Nabila Gouméziane, cet hommage est l'occasion de saluer une femme qui a préservé bien davantage qu'une technique. Il s'agit aussi de reconnaître son rôle dans la transmission d'une mémoire et d'un héritage culturel. « Son parcours nous rappelle que les traditions ne demeurent vivantes que lorsqu'elles sont transmises, partagées et portées par de nouvelles générations », a-t-elle affirmé. La responsable de la culture a également établi un lien entre les parcours de Sid-Ahmed Agoumi et de Ouardia Zouba. Malgré des domaines d'expression différents, tous deux ont contribué à faire vivre la culture et à transmettre leur savoir aux générations suivantes. Cette rentrée culturelle a été l'occasion de rendre hommage à deux figures qui ont marqué leur domaine. Par leur parcours et leur engagement, Sid-Ahmed Agoumi et Ouardia Zouba ont contribué, chacun à sa manière, à faire vivre et à transmettre le patrimoine culturel algérien.

MALIKA BENDOUDA mise sur la diplomatie culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'avenir de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). Au programme, la relance de cette institution, la révision de ses missions et l'amélioration de son fonctionnement, avec pour objectif de mieux faire connaître la culture algérienne en Algérie et à l'étranger. Les discussions ont porté sur les moyens de redynamiser l'Agence et de renforcer sa place dans la promotion des arts et du patrimoine national. Une présentation de ses missions et de ses prérogatives a d'abord permis d'examiner les changements à apporter et les pistes d'amélioration, en accord avec les nouvelles orientations du secteur. À cette occasion, Malika Bendouda a insisté sur la nécessité de revoir les méthodes de promotion de la culture algérienne à l'étranger. Elle a plaidé pour une approche fondée sur la diplomatie culturelle, afin de renforcer la présence des artistes et des créations algériennes sur les scènes internationales et de mieux faire connaître la diversité du patrimoine national. La ministre a également souligné le rôle de la culture dans le rapprochement entre les peuples. Dans cette perspective, elle a évoqué l'intérêt d'ouvrir davantage la scène culturelle nationale aux expériences étrangères, notamment en accueillant des artistes et des créateurs venus d'autres pays.

Des manifestations en Algérie et à l'étranger

La relance de l'AARC devra aussi se traduire par des actions concrètes. La ministre a ainsi demandé l'élaboration de propositions pour organiser des activités et des manifestations artistiques, ainsi que des semaines culturelles algériennes à l'étranger. Ces rendez-vous doivent contribuer à faire connaître la création nationale au-delà des frontières. Ils peuvent également permettre aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger de maintenir leurs liens avec leur culture et leur identité. Malika Bendouda a appelé à élargir ces initiatives à plusieurs pays arabes, africains et européens, ainsi qu'à d'autres régions du monde, en fonction des possibilités de coopération culturelle. Au terme de la réunion, la ministre a insisté sur la nécessité de définir un programme de travail clair, avec des priorités précises et des objectifs réalisables. Il s'agit de donner à l'Agence les moyens de remplir ses missions et de renforcer sa contribution à la politique culturelle nationale. La préparation de propositions concrètes devra ainsi permettre de mieux structurer les activités de l'AARC et de soutenir la promotion des arts algériens. La relance de cette institution est appelée à occuper une place dans les efforts visant à renforcer la présence de la culture algérienne, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale.

Plus de 2 000 adhérents dans les ateliers

La Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou entame sa nouvelle saison avec une offre de formation diversifiée et un nombre important d'adhérents. Plus de 2 000 personnes sont déjà inscrites dans une soixantaine d'ateliers, auxquels s'ajoutent ceux de l'annexe d'Azazga. L'objectif est de permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer leurs talents et de découvrir différentes disciplines artistiques et culturelles. La nouvelle session s'annonce particulièrement active. Les adhérents, âgés de 7 à 80 ans, prennent part aux activités proposées par les ateliers de la Maison de la culture et de son annexe d'Azazga, qui compte 11 ateliers. D'autres formations sont également assurées dans les établissements relevant de la direction de la culture et des arts, notamment les bibliothèques de lecture publique et le Théâtre régional Kateb-Yacine, a indiqué la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Nabila Gouméziane. Cette mobilisation traduit l'intérêt porté aux activités culturelles et à l'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Elle s'inscrit également dans la démarche du ministère de la Culture et des Arts visant à élargir

l'accès aux pratiques artistiques et à encourager la formation. Pour cette saison, la Maison de la culture a enrichi son programme avec de nouvelles disciplines. L'électronique, la robotique, l'animation, la prise de parole en public pour les enfants et les adultes, l'initiation à l'entrepreneuriat et aux start-up, ainsi que l'apprentissage de l'espagnol figurent parmi les nouveautés. Selon Nabila Gouméziane, ces activités répondent à une demande croissante des familles, qui souhaitent offrir à leurs enfants des possibilités supplémentaires d'apprentissage et de découverte. Les disciplines traditionnelles gardent, elles aussi, toute leur place. La peinture, le théâtre et les langues continuent de figurer parmi les activités proposées. Les ateliers consacrés à l'environnement et à la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya complètent ce programme. Durant les week-ends, la Maison de la culture accueille ainsi différents publics autour d'activités qui favorisent l'apprentissage, la pratique artistique et les échanges entre générations. La reprise des ateliers ne concerne pas uniquement la Maison de la culture Mouloud-Mammeri. Le Théâtre régional Kateb-Yacine, la bibliothèque principale, les bibliothèques communales et les centres cultu-

rels ont également lancé leur nouvelle saison. Ces établissements participent, chacun à son niveau, à l'animation culturelle et à la diffusion des activités à travers la wilaya. La rentrée a également été l'occasion de saluer le travail des enseignants chargés des ateliers, pour leur engagement dans la transmission des connaissances et l'éveil des talents. Les adhérents ont été distingués pour leur participation et leur créativité, de même que les équipes du secteur de la culture et des arts, dont le travail contribue au fonctionnement et au rayonnement des établissements culturels. Au-delà des formations proposées, la Maison de la culture reste un lieu de rencontre pour les artistes, les associations et les organisations de la société civile et professionnelle. Les activités s'y succèdent tout au long de l'année, avec la mobilisation du personnel pour répondre aux demandes des visiteurs et des différents partenaires.

« Babor Ghraq », un souvenir lié aux lieux

L'histoire de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri est également liée à celle du théâtre algérien. Pour illustrer le rôle joué par cet établissement dans la vie artistique locale, Nabila

Gouméziane a rappelé que la célèbre pièce Babor Ghraq, du dramaturge Slimane Benaïssa, avait été montée dans les mêmes espaces qui accueillent aujourd'hui les ateliers. Sid-Ahmed Agoumi et Omar Guendouz avaient participé à cette œuvre théâtrale. Cette anecdote rappelle la place occupée par la Maison de la culture dans le parcours de plusieurs artistes et dans le développement de la création théâtrale. Depuis son ouverture, l'établissement a accueilli des chanteurs, des peintres, des humoristes et des dramaturges, mais aussi des personnalités politiques venues participer à différentes manifestations. Au fil des années, il s'est imposé comme un espace de rencontres et d'échanges pour le mouvement associatif et les professionnels de la culture. Son activité régulière contribue à maintenir un lien entre les artistes, le public et les différentes structures culturelles. Avec la reprise des ateliers et des activités dans les différents établissements de la wilaya, la nouvelle saison culturelle s'annonce riche en formations et en rencontres. La Maison de la culture Mouloud-Mammeri poursuit ainsi sa mission de formation, de promotion des arts et de transmission du patrimoine aux nouvelles générations.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“L'expérience, ce n'est pas ce qui nous arrive, c'est ce que nous faisons avec ce qui nous arrive.”

Aldous Huxley

Quatre morts et 16 blessés dans un accident près d'Aïn Amguel



Quatre personnes ont perdu la vie et 16 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier dans la région d'Arak, dans la commune d'Aïn Amguel, sur la RN1 reliant Tamanrasset à In Salah. Selon la Protection civile de Tamanrasset, un véhicule a quitté sa trajectoire avant de se renverser. Les quatre victimes, toutes des hommes âgés de 20 à 27 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset. Les équipes de secours ont évacué les blessés vers la polyclinique Moulay-Lahcen. Six d'entre eux, dont l'état était jugé critique, ont ensuite été transférés à la polyclinique d'Aïn Amguel.

Près de 219 000 comprimés psychotropes saisis à Béchar

La brigade régionale des Douanes chargée de la lutte contre la contrebande et les stupéfiants à Béchar, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a saisi 218 985 comprimés psychotropes, ont indiqué les Douanes algériennes. L'opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire et l'arrestation de trois personnes. Ces dernières ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes, selon la même source. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts menés par les Douanes, en coordination avec les organismes concernés, pour lutter contre la contrebande et le trafic illicite de psychotropes et protéger la santé publique.

Alerte orange aux pluies dans plusieurs wilayas

L'Office a émis un bulletin d'alerte de niveau 2, de couleur orange, annonçant des pluies de 20 à 40 mm à partir de la mi-journée d'hier et jusqu'à aujourd'hui à 15 heures. Les wilayas concernées sont Ouargla, El Menia, In Salah, Béni Abbès, Adrar, Timimoun, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam. Un second bulletin prévoit également des précipitations importantes, avec des cumuls de 20 à 30 mm sur la même période, dans les wilayas de Béchar, Naâma, El Bayadh, Laghouat, Ghardaïa, Tougourt, El Oued et Illizi.

Futsal, l'Algérie face à la Libye



La sélection algérienne de futsal affronte la Libye aujourd'hui à 17 h à Rabat, lors de la deuxième journée de la CAN 2026. Après sa lourde défaite 4 à 0 contre le Maroc, pays organisateur et tenant du titre, l'équipe de Benamrouche n'a plus le droit à l'erreur. La Libye aborde elle aussi cette rencontre avec l'obligation de réagir, après sa défaite 3 à 1 face à la Zambie. Une victoire algérienne permettrait de maintenir une chance de qualification, avant un dernier match décisif contre la Zambie. Pour se qualifier, l'Algérie devra donc gagner ses deux rencontres restantes. Une telle performance serait historique pour le futsal national, dont la simple présence en phase finale de la CAN constitue déjà une première dans son histoire. Quoi qu'il arrive, cette participation confirme les progrès accomplis par la discipline en Algérie ces dernières années.

Des actes de sabotage perturbent le trafic ferroviaire à l'est d'Alger

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé hier matin que des équipements techniques assurant l'alimentation électrique des trains avaient été sabotés entre les gares d'El Harrach et d'Oued Smar. Cet incident provoque des perturbations temporaires dans la banlieue est d'Alger. Les lignes Alger (gare d'Agha)-Thénia et Alger-

Tizi Ouzou, avec retour à la gare d'Agha, sont notamment concernées. La SNTF indique mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour réparer les équipements endommagés et rétablir la circulation normale des trains dans les meilleurs délais. Elle invite les voyageurs à tenir compte de ces perturbations jusqu'au retour à la normale.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Algérie rouvre la voie à Roblox, avec des conditions

Après la remise en service de l'accès à Roblox sur le réseau national, le ministère de la Poste et des Télécommunications a officialisé un accord de principe avec l'éditeur américain.



Le texte ouvre une coopération autour de la formation des développeurs algériens, tout en imposant des garanties renforcées pour la protection des mineurs. Le ministre Sid Ali Zerrouki présente cette démarche comme une ouverture encadrée aux plateformes mondiales. Elle doit permettre aux jeunes talents algériens d'accéder à une industrie créative en forte croissance, sans sacrifier les exigences de sécurité et les repères socioculturels du pays. La première composante de l'accord porte sur un programme de formation qualifiante destiné aux développeurs algériens. Il doit leur donner les compétences nécessaires en programmation, en design de jeux et en création de contenus numériques. L'ambition dépasse la simple initiation technique. Les bénéficiaires seront encouragés à travailler comme indépendants ou auto-entrepreneurs, puis à proposer leurs créations sur l'écosystème mondial de Roblox, où ils pourront chercher à les monétiser directement. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie plus large de captation de valeur économique par les compétences locales. Le ministre rappelle que le marché mondial du jeu vidéo est estimé à près de 323 milliards de dollars, tandis que le marché africain atteindrait environ 2,29 milliards de dollars. Alger a assorti son accord d'un cahier des charges précis. Roblox s'engage à respecter les spécificités

socioculturelles algériennes, à renforcer la vérification de l'âge et à améliorer les outils de contrôle parental. Les familles devraient disposer de moyens plus lisibles pour gérer le temps d'écran, limiter les dépenses financières et filtrer les contenus selon l'âge. Le traitement des signalements liés aux contenus inappropriés devra également être accéléré, notamment pour les signalements formulés en arabe et en dialecte algérien. La mesure la plus contraignante concerne la messagerie instantanée. La fonction de chat restera désactivée sur l'ensemble du territoire tant que des systèmes automatisés de modération en langue arabe ne seront pas pleinement opérationnels. Roblox a progressivement durci ses règles à l'échelle mondiale. La plateforme prévoit désormais des comptes adaptés à l'âge, avec un chat désactivé par défaut pour les plus jeunes et une vérification d'âge requise pour accéder aux fonctions de communication. Pour les enfants de 5 à 8 ans, le chat reste désactivé, même si les parents peuvent l'autoriser dans certaines conditions. Les utilisateurs de 9 à 15 ans disposent d'un accès progressif, modifiable par les parents, tandis que la vérification de l'âge est exigée à partir de 16 ans pour un accès complet. L'entreprise affirme également bloquer le partage d'informations personnelles par les moins de 13 ans et filtrer

les contenus inappropriés dans les communications. Ces dispositifs existants donnent un cadre technique à l'accord algérien, même si leur efficacité réelle devra être évaluée sur le terrain. L'accord traduit une volonté de ne pas opposer souveraineté numérique et connexion aux grandes plateformes internationales. Alger cherche à réintégrer Roblox dans un cadre maîtrisé, où l'accès au marché mondial s'accompagne d'obligations concrètes en matière de modération et de protection de l'enfance. Le défi sera de rendre effectifs ces engagements. La formation des créateurs, la qualité de la modération en arabe et en dialecte algérien, ainsi que la capacité des parents à contrôler réellement l'usage de la plateforme constitueront les tests décisifs de ce partenariat. Pour l'heure, l'accord de principe fixe une direction. Il relie la protection des mineurs, la régulation numérique et l'émergence d'une industrie vidéoludique nationale, dans un secteur où la création locale pourrait devenir une source de compétences, de revenus et de visibilité internationale.

R. N.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

Riche programme de l'ONCI pour commémorer le 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a élaboré un programme culturel varié à travers ses différentes salles et espaces à l'échelle nationale, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration et en commémoration du 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, a indiqué l'Office dans un communiqué. Ce programme, qui rend hommage aux immenses sacrifices consentis par les Algériens pour la liberté et l'indépendance, prévoit l'organisation de rencontres intellectuelles et historiques, animées par des universitaires et des chercheurs. Ces rencontres mettront en lumière les di-

mensions historiques et humaines des massacres du 17 octobre 1961, ainsi que le rôle des émigrés algériens dans le soutien à la Révolution pour l'indépendance nationale et la promotion de la cause algérienne sur la scène internationale. Le programme comprend également des soirées poétiques et diverses expositions consacrées aux principaux événements liés à cette commémoration nationale. Des expositions de photographies, de livres, de documents et de témoignages historiques permettront notamment de retracer les luttes et les sacrifices des émigrés algériens, tout en contribuant à renforcer la conscience historique des

jeunes générations et leur attachement à la mémoire nationale. Dans ce cadre, un spectacle de conte révolutionnaire intitulé «Des gloires depuis la nuit des temps», proposé par l'association «Es' Sitar El Dhahabi» de Mostaganem, est également au programme. À travers cette initiative, l'ONCI entend, selon le communiqué, «contribuer à la valorisation et à la préservation de la mémoire nationale, en mobilisant la culture et les arts pour faire connaître les grandes étapes de l'histoire de l'Algérie et consolider les valeurs de citoyenneté, d'appartenance nationale et de fidélité aux sacrifices des martyrs». ■